
Projet Educatif Territorial

PEDT

2022-2025

Territoire de la Vallée de la Save

SIVOM Vallée de la Save



Table des matières

➤ DIAGNOSTIC du territoire de la vallée de la Save	5
➤ I) Portrait de Territoire	5
○ 1- Cartographie générale et population globale	5
○ 2 - Vue du Bassin : données issues du diagnostic de la Convention Territoriale Globale	5
○ 3 - Synthèse de l'étude de territoire	12
➤ II) Des axes transversaux avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et la CAF	12
➤ III) Spécificités du bassin :	13
○ 1 - Le SIVOM	13
▪ 1-1 Le fonctionnement	13
▪ 1-2 Les communes associées (histoire, contexte, ressources)	14
○ 2 - Les organismes intercommunaux	17
▪ 2-1 Les différents syndicats, centres communaux et intercommunaux :	17
▣ 2-2 Les principaux acteurs du PEDT 2018/2021	17
○ 3 - La gouvernance du PEDT 2018-2022	18
➤ EVALUATION - BILAN DES SERVICES EDUCATIFS	20
➤ IV) Projets et bilans sur les différentes structures (2018-2021 (Avenant Août 2022))	20
○ 1 – Contexte et généralités	20
○ 2 – Grilles d'évaluation et bilan des actions péri et extrascolaires pour le SIVOM de la Vallée de la Save	20
○ 3 - Petite enfance EAJE / Relais Petite Enfance (RPE) – Bilan : une politique familiale et de solidarité	32
○ 4 – Bilan et actions du Centre Social	33
○ 5 – Bilan et actions de l'équipe enseignante (Ecole élémentaire et maternelle)	34
○ 6 – Bilan et actions des partenaires associatifs	34
➤ AXES ET ORIENTATIONS DU PEDT 2022 - 2025	35
➤ V) Les Orientations principales du projet du territoire Vallée de la Save 2022/2025 :	35
○ 1 - Les Objectifs 2022/2025 : périmètre et public du PEDT	35
○ 2 - Les Activités	37
▪ 2.1- Activités et modalités d'inscriptions	37
▪ 2-2 L'accessibilité	38
▪ 2-3 La fréquentation des activités	38
○ 3 - Les Ressources	39
▪ 3-1 Ressources matérielles et humaines du territoire	39
▪ 3.2- Les contraintes du territoire	41
○ 4 - La communication	41
▪ 4.1- Les liens avec les familles	41
○ 5 - Le Plan Mercredis	41
▪ 5-1 Plan mercredis 2018/2022	41
▪ 5.2- Plan mercredi 2022/2025	43
○ 6 - Les nouveaux axes éducatifs 2022/2025	45

▪ 6.1- Les axes éducatifs	45
▪ 6.2- La gouvernance du PEDT	45
▪ 6.3- Les modalités d'évaluation	46
➤ Annexes	65
○ 1 - Fiche action pilotage CTG, SIVOM, Lé vignac.....	65
○ 2 – Synthèse de l'évaluation PEDT de territoire	65
○ 3 - Journée type mercredis	65
○ 4- Planning type mercredis	65

INTRODUCTION

Le Projet Educatif Territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. Il peut être centré sur les activités périscolaires des écoles primaires ou aller jusqu'à s'ouvrir, selon le choix de la ou des collectivités intéressées, à l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, de l'école maternelle au lycée, à l'instar de certains projets éducatifs locaux actuels.

Le projet éducatif territorial permet un partenariat entre les collectivités territoriales qui en ont pris l'initiative et les services de l'État afin de soutenir des actions correspondant à des besoins identifiés sur chaque territoire. Il favorise les échanges entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux, et contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Le PEDT s'inscrit en complémentarité du conventionnement à deux échelles, intercommunale et communale, portant dans le cadre de la GOT (Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain) les compétences d'accueils éducatifs, d'actions de parentalité, d'animation jeunesse, de prévention, de prise en compte des fragilités et de l'accès aux droits qu'est la Convention Territoriale Globale (CTG), qui contribue à une grande efficacité, lisibilité et complémentarité des actions menées en direction des habitants du territoire.

Par la signature conjointe de ce dispositif (PEDT) avec les partenaires de l'Etat et de la CAF, le SIVOM de la Vallée de la Save, voit ainsi renforcé son engagement dans le domaine éducatif au service des familles et de l'ensemble du territoire.

➤ DIAGNOSTIC du territoire de la vallée de la Save

➤ I) Portrait de Territoire

○ 1- Cartographie générale et population globale

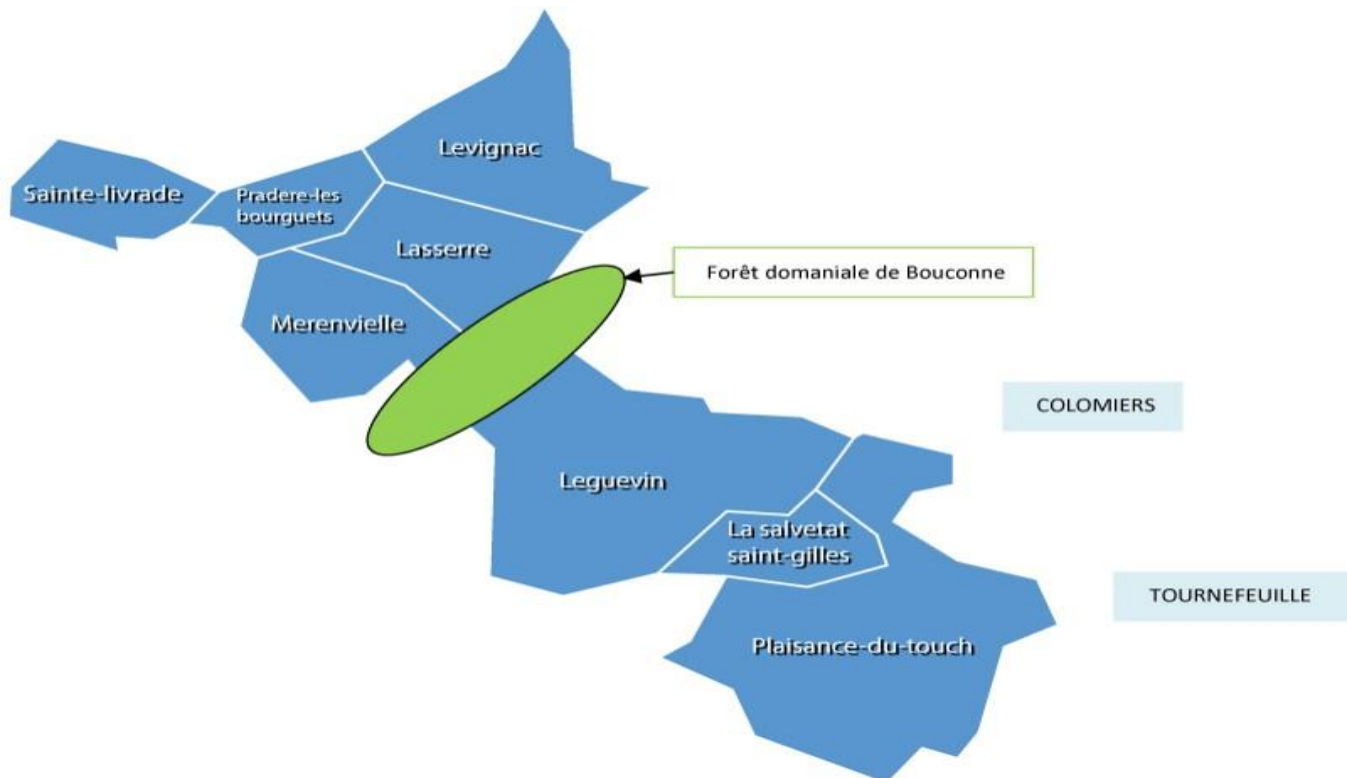
Le territoire s'identifie sous le nom du Grand Ouest Toulousain (**GOT**), qui est une communauté de communes à l'ouest de Toulouse. Depuis le 1^{er} janvier 2018, suite à la fusion de deux communes et à la création d'une commune nouvelle, Lasserre-Pradère, le Grand Ouest Toulousain compte 7 communes.

C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :

- Situé en périphérie Ouest de l'Agglomération Toulousaine.
- Traversé par le massif de la forêt de Bouconne, « poumon vert » de l'Ouest Toulousain, et de 3 rivières, le Touch, la Save et l'Aussonnelle.
- Installée de part et d'autre de la R.N. 124, reliant Toulouse à Auch (voie rapide à 2x2 voies), et sur l'axe de la voie « itinéraire à grand gabarit » (RN 224).

Les sept communes de la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain sont :

- Lasserre-Pradère (SIVOM Vallée de la Save)
- Sainte-Livrade (SIVOM Vallée de la Save)
- Mérenvielle (SIVOM Vallée de la Save)
- Lévignac
- Plaisance-du-Touch
- Léguevin
- La Salvétat St Gilles



○ 2 - Vue du Bassin : données issues du diagnostic de la Convention Territoriale Globale

La saturation de la banlieue toulousaine entraîne l'arrivée de couples avec de jeunes enfants, impliquant un rajeunissement de la population, ainsi qu'un solde migratoire d'une population européenne liée notamment au développement de l'aérospatiale.

En parallèle, la saturation de la deuxième couronne toulousaine et les prix liés au marché de l'immobilier, amènent les jeunes familles à pouvoir accéder à la propriété sur les communes du territoire de la Save.

Les habitants du territoire sont attirés par le caractère rural et apaisant des communes de la vallée de la Save, avec notamment la proximité de la forêt de Bouconne, et apprécient le dynamisme associatif de ces communes et l'existence de services à la population.

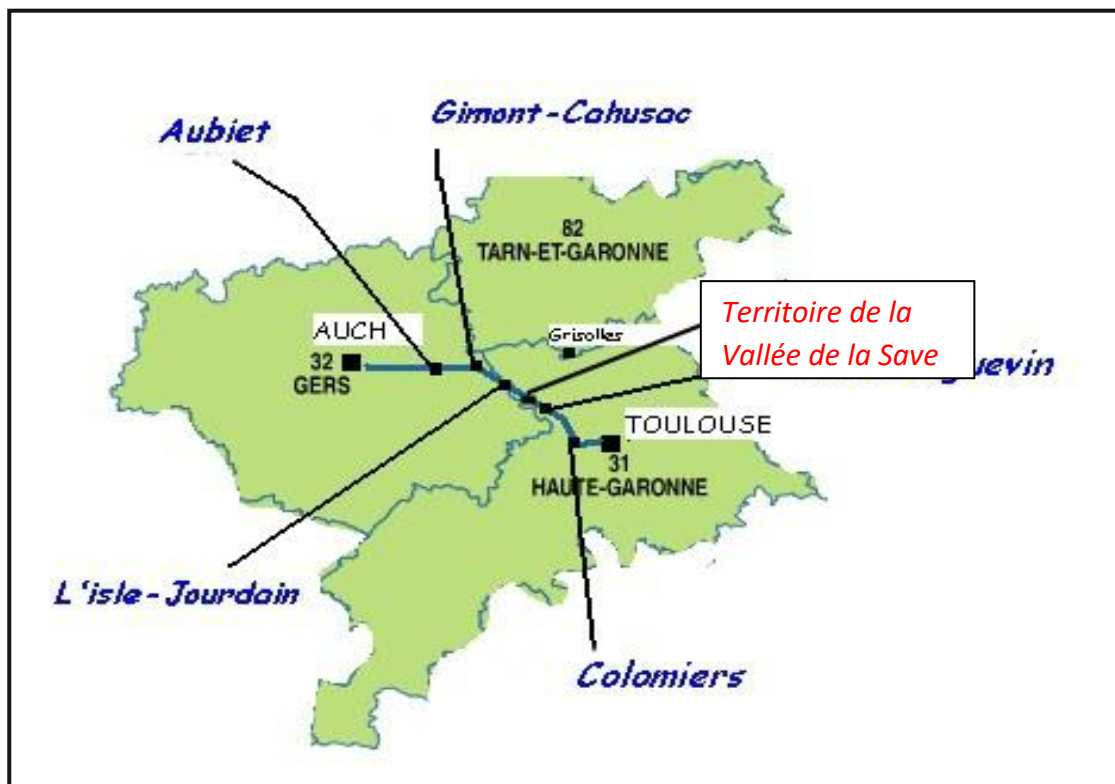
Ils ont des attentes au niveau des services proposés et ils recherchent davantage d'offre de mobilités, de services proposés à l'image d'une grande ville.

Les quatre communes de la vallée de la Save restent imprégnées d'un caractère rural, tout en étant peuplées de jeunes ménages souvent originaires de grandes communes de la France entière, voire de l'Europe.

Le caractère paisible des communes, leurs environnements et les attentes culturelles, sociales des habitants donnent au territoire un certain dynamisme (notamment associatif) et une attention particulière envers les habitants.



Le Territoire de la VALLEE DE LA SAVE, 4 communes au sud de la Haute-Garonne
Lasserre-Pradère, Léviggnac, Mérenvielle, Ste Livrade,



Un Territoire situé au centre de l'axe routier et de l'axe ferroviaire Auch-Toulouse

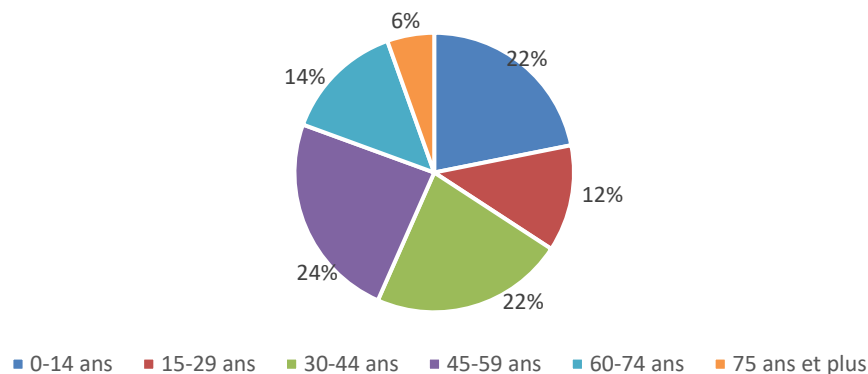
LA POPULATION GLOBALE

Etat des lieux de la population SIVOM-Lévignac par tranches d'âges (source INSEE) :

Communes Signataires	Superficie (ha)	Population totale 2021 (recensement 2018)	Nombre de 0/14 ans	Nombre de 15/29 ans	Nombre de 30/44 ans	Nombre de 45/59 ans	Nbre de 60/74 ans	Nbre de 74 ans et +
LASSERRE PRADERE	1440	1522	355	173	382	355	192	65
LEVIGNAC	1222	2110	467	265	459	483	298	139
MERENVIELLE	1045	492	103	63	103	140	65	18
SAINTE LIVRADE	616	261	34	40	39	73	58	17

Le Portrait du Territoire SIVOM- Lévignac :

Répartition de la population du SIVOM - Lévignac par tranches d'âges en 2018 en %
(Données INSEE)

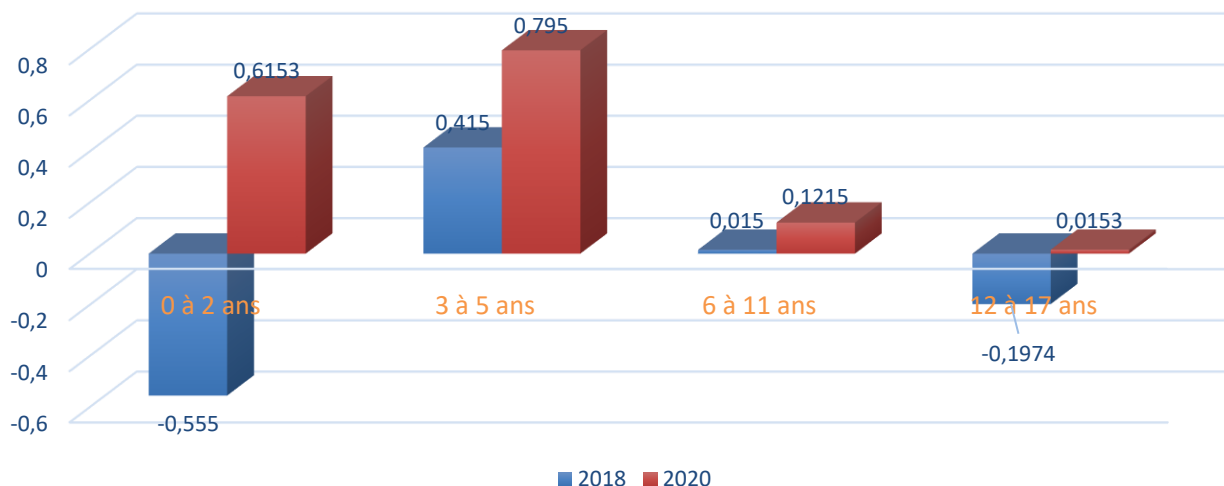


CONSTAT :

- Une population qui augmente d'années en années
- Une population relativement jeune.

Evolution de la population :

Taux d'évolution du nombre d'enfants par tranches d'âge entre 2018/2022 en %



Les offres de Services à la population :

OFFRE PETITE ENFANCE (0-3 ans)

- 1 crèche associative « l'Arche des bambins » située sur la commune de Mérenvielle et dotée de 25 places.
- 1 RPE (SIVOM-Lévignac) accueillant 36 assistantes maternelles agréées.
- Des actions menées par la « référente Famille » du Centre social (temps d'activités parents-enfants le vendredi matin et projet découverte de l'école maternelle).

OFFRE ENFANCE- JEUNESSE (3-17 ans)

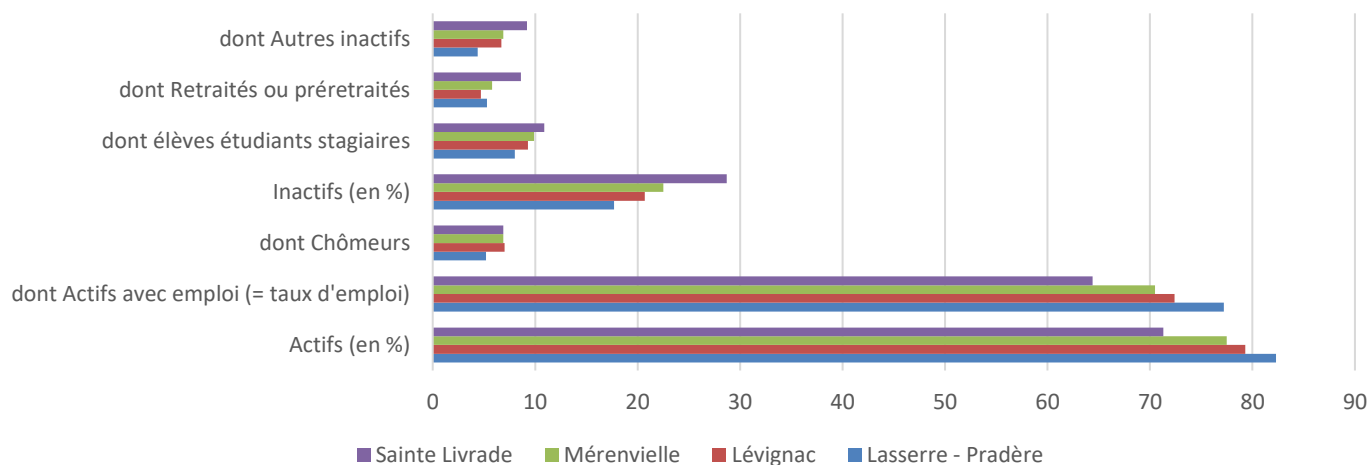
- Les écoles (2 écoles maternelles une située sur Lasserre-Pradère et l'une sur Lévignac, 2 écoles élémentaires avec les mêmes dispositions)
- Les Accueils de loisirs péri et extrascolaire (un service animation sur le SIVOM et un sur Lévignac) proposant, camps, bivouacs, et Club Ados les vendredis soir pour le SIVOM.

CONSTAT :

- Une augmentation des naissances entre 2018 et 2020, et du nombre d'enfants de 3-5 ans.
- Une diminution des familles nombreuses (3 enfants et plus)
- Augmentation du nombre de familles monoparentale.

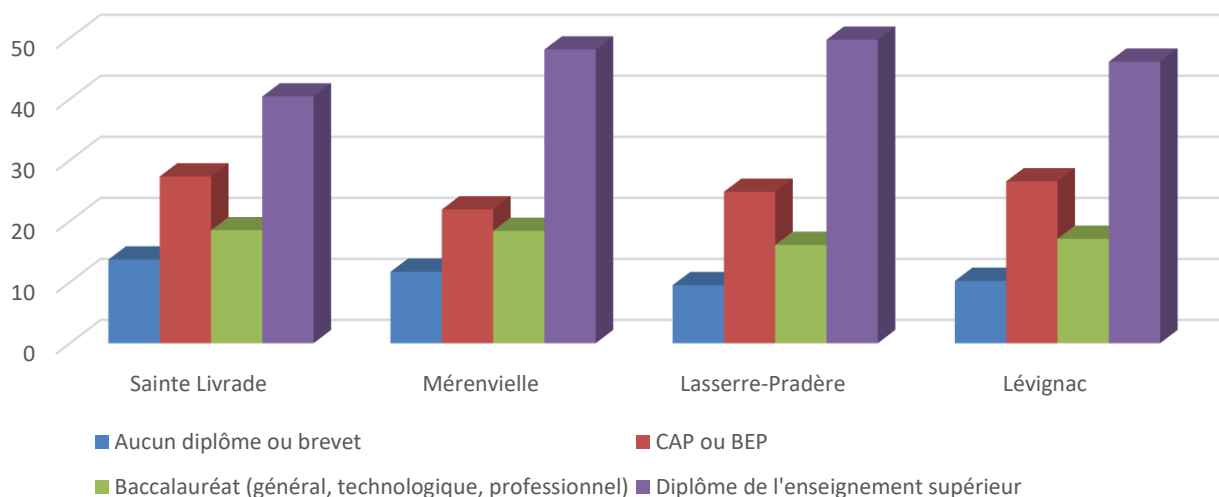
La répartition au sein de la population :

Population de 15 à 64 ans par type d'activité au sein du SIVOM en 2018 (Source : INSEE)



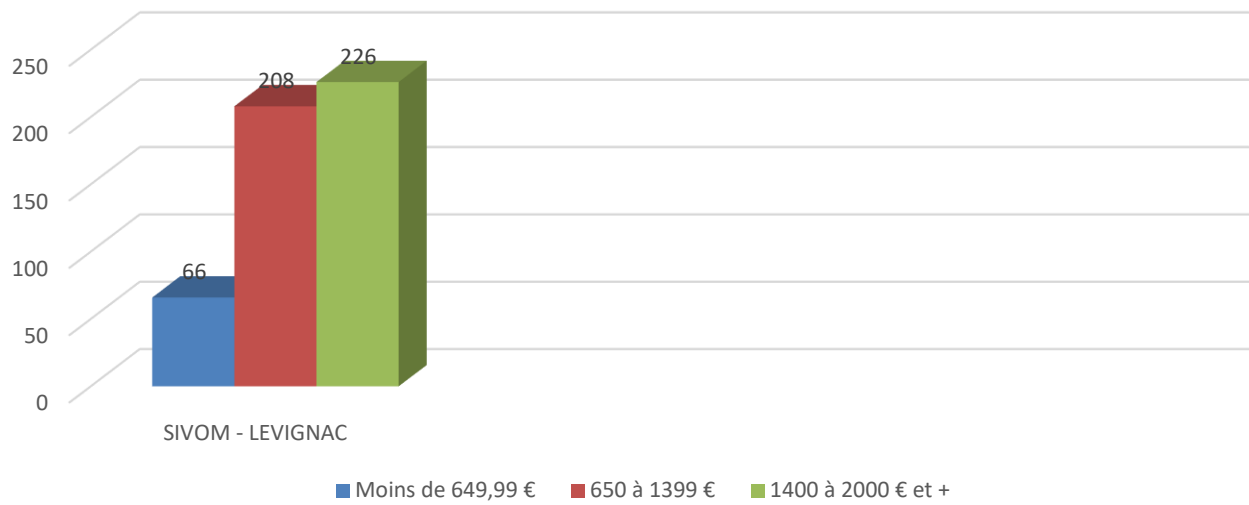
Le niveau de diplôme de la population :

Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans et plus en 2018 en % (Source : INSEE)



Taux d'allocataires du territoire :

Nombre d'allocataires avec enfants selon les tranches de Quotient Familial en 2017 (Source : CAF)

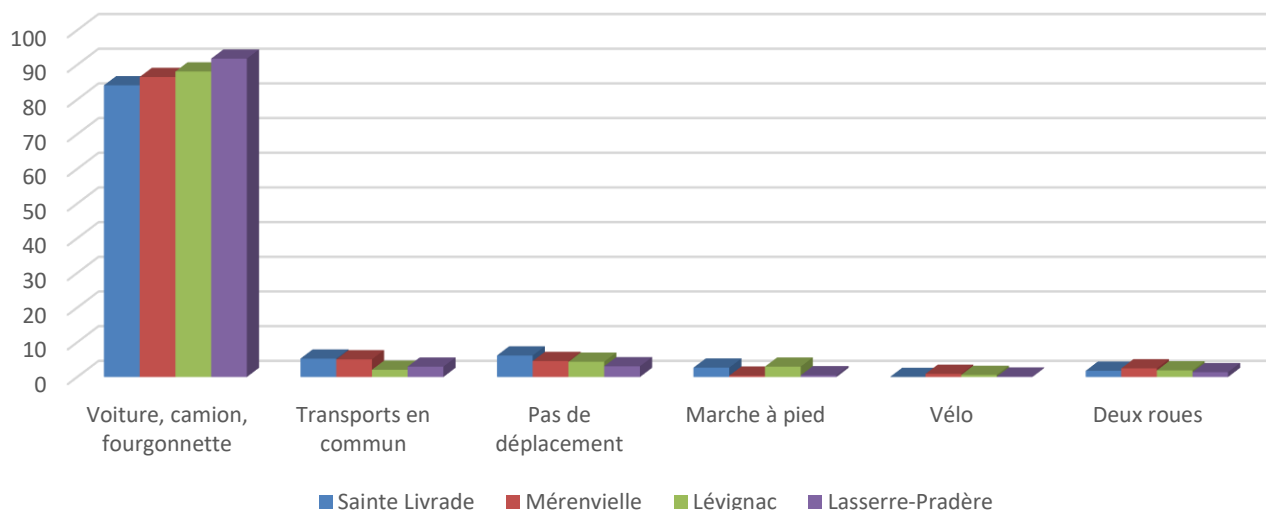


CONSTAT :

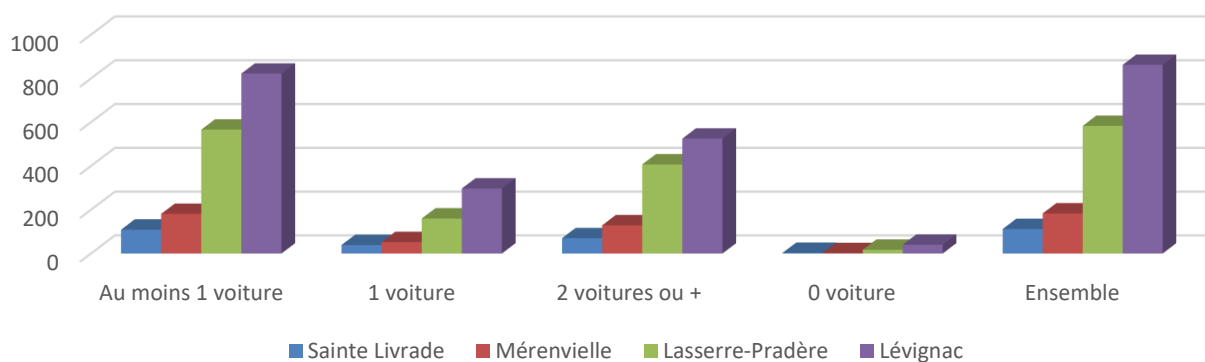
- Population assez homogène avec beaucoup de classes aisées
- Peu de familles au QF faibles, peu de personnes bénéficiant des minimas sociaux
- Une grande partie de la population ont fait des études supérieures

Mode de transports et utilisation :

Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2018 en % (Source : INSEE)



Equipement automobile des ménages sur le SIVOM et LEVIGNAC en 2018 (Source : INSEE)



CONSTAT :

- Augmentation des ménages possédant une voiture
- On note une augmentation de ménage possédant 2 véhicules ou plus (11 personnes en plus de 2016 à 2018)
- Une majorité d'habitants travaillant hors de la commune de résidence.

○ 3 - Synthèse de l'étude de territoire

On note une augmentation de la population du SIVOM-Lévignac de 42% entre 1999 et 2018.

Une population relativement jeune sur ce territoire : 34% a moins de 30 ans Vs. 20% de 60 ans et plus.

Une augmentation du nombre de naissance entre 2018 et 2020, ainsi que des 3-5 ans.

Un nombre important de familles avec enfants (72% de la population totale du territoire).

Parmi elles, un nombre croissant de familles monoparentales (+10% entre 2011 et 2020), peu de bas QF au sein du territoire et de personnes bénéficiant des minimas sociaux en comparaison au territoire de la Communauté de communes du GOT.

Une grande part d'actifs au sein du territoire (SIVOM-Lévignac), mais les chiffres datent de 2018 ; le contexte COVID a probablement eu un impact qu'il serait intéressant d'analyser dans les années à venir.

Un fort taux de scolarisation des mineurs est à observer, avec une scolarisation partielle (seulement la moitié) des jeunes de 18 ans.

La plupart des familles habitent dans des logements pavillonnaires et selon les chiffres de 2018, 80% de la population est propriétaire de son logement.

On note une installation durable de la population puisque 54% de celle-ci y habite depuis 10 ans ou plus.

Au sein du territoire, le besoin d'être véhiculé se remarque puisque la majorité des familles possèdent au moins 2 voitures, le lieu de travail se trouvant le plus souvent dans le bassin d'emploi autour de Blagnac, Colomiers et Toulouse.

Un manque de services de transport en commun sur le secteur est à déplorer, la mobilité pour les habitants non véhiculée est complexe.

Un espace de voie cyclable a été créé permettant de rejoindre la gare de Mérenvielle à vélo, mais au prorata de la population ce trajet reste peu emprunté pour se rendre au travail (1,6% de la population utilise un vélo pour se rendre au travail en 2018).

➤ **II) Des axes transversaux avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et la CAF**

Une convention territoriale globale a été signée entre la CAF et le Territoire de la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain. C'est un projet à deux échelles, intercommunale et communale, qui constitue un ensemble d'orientations et d'actions projetées autour des compétences portées par les communes qui composent le GOT, à savoir pour le SIVOM : les accueils éducatifs, les actions de parentalité, d'animation jeunesse, de prévention.

Les axes ont été définis en direction de la population suite à un diagnostic effectué par des organismes affiliés aux partenaires institutionnels. Ils sont définis pour une durée de trois ans, et reposent sur les besoins des habitants.

De ce diagnostic établi pour la CTG, nous nous saisissons de données CAF et INSEE afin d'établir une « analyse systémique » du bassin.

Ci-dessous, les axes posés par la CTG, démarche partenariale avec la CAF qui traverse les compétences du SIVOM, et en transversalité avec le futur projet éducatif territorial.

SCHEMA de DEVELOPPEMENT PLAN D' ACTIONS 2020-2023
Convention Territoriale Globale

Axes d'intervention Sivom de la Vallée de la Save et Lévigac – Actions Priorisées

		2020	2021	2022	2023
Restructurer un pilotage concerté unifié	Accompagner la fin du contrat enfance et jeunesse vers le bonus territoire (31.08.2022)			X	
	Permettre aux acteurs du bassin de piloter en concertation les enjeux éducatifs et sociaux du Bassin Save et Lévigac tout en prenant en compte la répartition des compétences				X
	Faire vivre l'expérience de coopération autour de la petite enfance et dans sa fonction d'observatoire sur le bassin de vie	X	X	X	X
Envisager un lieu de ressource structurant pour les habitants familles en particulier	Permettre une concertation élargie (élus, partenaires, habitants) sur l'émergence d'un lieu ressource et d'accès aux droits et à l'information en vue de mutualiser les moyens, les compétences, les logiques d'accueil ou encore de mobilisation du lien social en construisant une relation partenariale étroite avec les différents acteurs dont le café associatif le Buv'art situé sur le territoire Ceci pour accompagner les différents publics du territoire, notamment les plus vulnérables à partir d'activités collectives et un accompagnement individuel				X
Solidariser les acteurs autour d'un secteur jeunesse du bassin	Travail de transversalité des structures péri et extrascolaire, scolaires, services municipaux, partenariats dans le cadre de projets autour du développement durable, éducation à la santé alimentaire, projet intergénérationnels, développement sport et culture. (Côté Lévigac)			X	
	Être candidat à la PS jeunes consolider une équipe jeune, mutualiser et renforcer le partenariat avec les partenaires locaux (associatifs, municipaux, intercommunaux) (Côté SIVOM)			X	X
	Développer l'action jeunes, les projets citoyens, le partenariat autour de l'adolescence avec un espace d'observation de la jeunesse au travers du CMJ existant et assemblée d'enfants en réfléchissant à la création d'un PIJ pour les 16/25 (Côté Lévigac)			X	
Petite Enfance	Élaborer et Harmoniser l'accueil du jeune enfant afin de valoriser la diversité des modes d'accueils en recherchant l'équilibre entre accueil collectif et individuel. Soutenir le renouvellement et l'installation des assistants maternels			X	
Développer les partenariats	Formaliser les partenariats mis en œuvre en favorisant la parole associative très présente sur le territoire pour fédérer les différents acteurs				X

➤ **III) Spécificités du bassin :**

- 1 - Le SIVOM
- 1-1 Le fonctionnement

Le SIVOM de la vallée de la Save est un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples créé le 29/05/2006. Né d'une volonté forte des élus de quatre communes du territoire de la Vallée de la Save, Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade et Lévigac. Le syndicat a été créé autour du projet de la construction d'une école élémentaire et de la pérennisation du service animation avec un transfert des structures ALAE et ALSH, (périscolaire, mini-séjours, action adolescente) de la Mairie de Lasserre-Pradère vers le SIVOM de la Vallée de la Save. Parallèlement à ce projet, le SIVOM a su développer ses services qui s'étendent de la Petite Enfance, avec le Relais Petite Enfance (anciennement RAM - Relais d'Assistants Maternels) au service extrascolaire (accueils de loisirs pendant les vacances), et offre de services autour des mini-séjours, camps et bivouacs.

A ce jour, le syndicat porte la compétence Enfance Jeunesse autour de trois communes, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade, indépendamment de la commune de Lévigac (qui porte sa propre compétence), et reste lié avec cette dernière sur la compétence de la Petite Enfance (Relais Petite Enfance et Crèche l'Arche des Bambins).

✓ La gestion du SIVOM de la Vallée de la Save au 01-01-2022 :

Le syndicat porte les compétences scolaire, périscolaire et petite enfance.

=> Les écoles maternelle et élémentaire sont situées sur la commune de Lasserre-Pradère.

Le service animation, existe à travers les temps périscolaires (accueil des matin, midi et soir pendant les périodes scolaires), des mercredis après-midi, et des temps extrascolaires, accueil pendant les petites et grandes vacances, séjours de vacances, bivouacs et mini-camps, et d'un club « Ado », récemment ouvert sur la commune de Lasserre-Pradère (accueil des enfants des communes de Mérenvielle, Sainte-Livrade et Lasserre-Pradère).

=> Les accueils de loisirs périscolaires se situent dans les locaux de chaque école :

Ecole maternelle, située au 3 rue Maurice Aribaut, 31530 Lasserre-Pradère

Ecole élémentaire, située au 6 allée d'Enbernadet, 31530 Lasserre-Pradère

Les accueils des mercredis après-midi (semaine à 4 jours et demi) se situent dans les locaux de l'école élémentaire.

=> Les Accueils de Loisirs extrascolaires Sans Hébergement (ALSH) des petites vacances se situent dans les locaux de l'école élémentaire, pour les publics maternel et élémentaire. Celui des grandes vacances s'effectue, ponctuellement, dans les locaux de chaque école (en fonction des effectifs).

=> L'accueil jeunes, « Club Ado », est mené au niveau d'un local mis à disposition par la commune de Lasserre-Pradère et mutualisé avec l'association du tennis.

=> Le Relais Petite Enfance (RPE), est un service gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel, pour les enfants de moins de 3 ans.

Cet accueil est créé pour les communes de Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte Livrade et Lévignac.

Son objectif est de créer un environnement favorable à l'accueil individuel. Il est à disposition pour les parents, pour les jeunes, pour les professionnels de l'accueil individuel et les futurs professionnels.

L'animateur responsable du RPE, agit en complémentarité avec les partenaires du territoire : services de la PMI, établissements d'accueil du jeune enfant (crèche, accueils de loisirs maternels, école maternelles). Il organise un accueil personnalisé et orienté, pour les cas particuliers, vers les services spécialisés (DREETS, PAJEMPLOI, CAF, mon Enfant.fr, PMI, associations, syndicats employeurs ou salariés).

=> La restauration scolaire existe sur deux sites : une cantine dans les locaux de la Maire de Lasserre-Pradère (RDC), pour les enfants de l'école maternelle, avec un service à table et une cantine à l'école élémentaire avec un service à la demande, en autonomie, un self.

Le SIVOM a pour objectif de :

- Mutualiser les ressources et les moyens en optimisant les services aux habitants
- Appuyer la cohérence éducative sur ce territoire grâce à l'élaboration du PEDT
- Concrétiser des projets que chaque commune, seule, ne pourrait réaliser.

▪ 1-2 Les communes associées (histoire, contexte, ressources)

✓ Commune de LASSERRE-PRADERE

Commune nouvelle, née d'une fusion entre Lasserre et Pradère, créée en janvier 2018.

=> Histoire et contexte :

Très beau village, calme, avec une église en son centre du 12ème siècle, classée au patrimoine français. Village rural, à proximité de la Forêt de Bouconne, qui reste l'attractivité touristique du village.

Château sur Pradère, le village était un marquisat sous Louis XIV.

Mobilité : Axe routier pour rejoindre Colomiers, Blagnac, Toulouse à 20 minutes / voie cyclable aménagée, direction gare de Mérenvielle, Lévignac et l'Isle Jourdain.

Commerces : deux commerces (boulangerie/pâtisserie) et un artisan Boulanger biologique.

Associations : un café associatif, tenu par les habitants proposant de multiples activités et événements notamment un marché local de producteurs le vendredi soir.

Un foyer rural actif un cinéma une fois par mois, une association de tennis, de danse, de permaculture...

Une association de troisième âge.

Population : la population a été multipliée par 2 en 3 ans : augmentation de 250 à 500 habitants.

Population jeune, 60 personnes ont entre 3 et 16 ans. Bassin d'emploi à proximité d'Airbus.
Pas de foyer particulier en difficulté sociale (le Maire précise que les foyers rencontrant des difficultés sociales ne se manifestent pas).
On compte 22 logements sociaux sur la commune de Lasserre-Pradère.

Equipements : 2 écoles, une maternelle, une élémentaire, une salle des fêtes, des espaces de jardins partagés, un boulodrome, des cours de tennis, un local tennis et un Club ados, une aire de jeux, un City stade (sécurisé et isolé), des places de parking, 3 aires de pique-nique.

Les Services aux familles : Un service périscolaire et extrascolaire (Périscolaire et ALSH, bivouacs et camps ainsi que des événements en direction des familles), un Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du centre social.

=> A développer :

Les transports, l'accès au numérique, les commerces.
Une cantine scolaire maternelle à construire, un local de Petite Enfance à envisager, une structure sportive.

=> Leviers :

- « Blablacar local » (par l'intermédiaire du site Internet de la Mairie et/ou de Facebook).
- Développer les actions pour les adolescents
- Mutualiser les moyens (locaux, véhicules, matériel.).
- Réaliser ce diagnostic peut servir d'élan (faire avec, ensemble et davantage).
- Des liens centre social/mairie individualisés mais aussi collectifs pour et avec les quatre autres communes.

✓ Commune de Sainte-Livrade

=> Histoire et contexte :

Village rural étendu, avec un certain nombre d'exploitations agricoles, limitrophe du Gers, village dont le centre-bourg est sur un piton. La consommation (culturelle et économique) se situe sur l'Isle Jourdain.

Mobilité : Route départementale traversant le village, accès rapide à l'Isle Jourdain par la RN224

Commerces : néant

Associations : une association d'assistantes maternelles, une association de gymnastique douce, un Marché des Arts Créatifs Amateurs (MACA)

Population : En baisse et une population vieillissante (majorité de 45/59 ans)

Equipements : Ecoles (les enfants sont scolarisés à Lasserre-Pradère) une église, une mairie, un cimetière, une salle des fêtes avec location possible

Les Services aux familles : Un service périscolaire et extrascolaire (Périscolaire et ALSH, bivouacs et camps ainsi que des événements en direction des familles), un Relais Petite Enfance, les services du centre social.

=> A développer :

Les transports (davantage de mobilité pour les jeunes), l'accès au numérique.

=> Leviers :

- La commune met à disposition des locaux, fait un maximum pour des collectifs d'habitants, des services
- Ouvrir davantage les manifestations de Ste Livrade aux autres communes

✓ Commune de Mérenvielle

=> Histoire et contexte :

Entre 1600 et 1700 : Un château était présent sur la place du village, il a depuis été détruit, seul le puit du château a été conservé. L'église du village conservée également était anciennement la chapelle du château.
Proximité de la forêt domaniale de Bouconne.

Mobilité : Axe routier pour rejoindre Colomiers, Blagnac, Toulouse à 20 minutes

Commerces : deux pépinières

Associations : Une crèche associative, un stand de tir (association de plus de 200 adhérents), une association de yoga, une association de pétanque, une société de chasse (15 personnes)

Population : En hausse (environ 10%). Population vieillissante.

Equipements : Les écoles (les enfants sont scolarisés à Lasserre-Pradère) une église, une mairie, une salle des fêtes avec location possible

Les Services aux familles : Un service périscolaire et extrascolaire (Périscolaire et ALSH, bivouacs et camps ainsi que des événements en direction des familles), un Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du centre social

=> A développer :

Les transports (davantage de mobilité pour les jeunes), l'accès au numérique.

=> Leviers :

La commune met à disposition des locaux, fait un maximum pour des collectifs d'habitants, des services
Ouvrir davantage les manifestations de Mérenvielle aux autres communes

✓ Commune de Lévigac

=> Histoire et contexte :

Dissolution du SIVOM en 2016, aujourd'hui la commune ne fait plus partie du SIVOM concernant la compétence enfance et jeunesse.

Village rural, boisé, proximité forêt domaniale de Bouconne

Patrimoine historique : Halle, Château Dubarry, bâtisse de Rance – Eglise - Moulin - Parc naturel de Save

Mobilité : axe routier du convoi de l'A380 avec pistes cyclables et piétonnes à proximité de Toulouse, Colomiers, Blagnac. 1 ligne de bus (69) vers Colomiers

Commerces : Boucherie, charcuterie, Boulangerie, commerce de proximité (épicerie), pizzeria, coiffeur.

L'activité économique locale est essentiellement basée sur la commune de Lévigac. Elle reste un pôle attractif pour les habitants de la vallée de la Save.

Associations : Associations sportives, culturelles, caritatives et loisirs,

Population : Population multipliée par 2 en 25 ans : un peu plus de 2000 habitants aujourd'hui.

Equipements : Poste, mairie, cimetière, église, centre médical et paramédical, cabinet vétérinaire, une médiathèque, des équipements sportifs et aire de jeux (stade, skate parc, tennis...). Deux écoles, une maternelle et une élémentaire, une salle polyvalente, un boulodrome.

Les Services aux familles : service périscolaire et extrascolaire (ALAE et ALSH, CMJ, camps ainsi que des événements en direction des familles), Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du Centre social.

=> A développer :

Transport : développer le transport aux personnes : covoiturage, TAD, faciliter l'accès à la gare de Mérenvielle.

Améliorer la qualité des locaux dans un souci de mutualisation de l'accueil.

Développer les équipements sportifs : salle polyvalente, gymnase.

Services : Développer un service de proximité facilitant les démarches administratives du plus grand nombre : CAF, Mission Locale, Pôle Emploi, CARSAT...).

Développer l'habitat social.

Des liens centre social/mairie individualisés mais aussi collectifs pour et avec les quatre autres communes.

L'ensemble des communes du territoire, s'inscrivent dans le territoire cantonal de Léguevin. Ce secteur s'étend et se développe, à 30 minutes de Toulouse, 10 minutes de l'Isle Jourdain, Grenade, Cadours et 20 minutes de Blagnac et Colomiers.

- 2 - Les organismes intercommunaux

- 2-1 Les différents syndicats, centres communaux et intercommunaux :

Le Syndicat de gestion de la rivière Save, dont une antenne est implantée à Lévignac. Il a été créé en 1974. Il assure la gestion cohérente des cours d'eau dans le cadre de l'Intérêt Général de l'embouchure de la Garonne à la fin de Ségoufielle (GERS), rôle de conseil auprès des collectivités et riverains.

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, créé en 2010 afin de concrétiser, notamment, la station d'épuration, avec des répercussions de fait sur l'urbanisme.

Les Centres Communaux d'Action Sociale, implantés sur les communes portent une attention particulière aux familles les plus fragilisées, comme les familles monoparentales et/ou en situation de chômage. Les actions des C.C.A.S. contribuent également à l'amélioration ou au soutien à la vie quotidienne des plus âgés des villages, en complément de l'ADMR, qui favorise le maintien de ces personnes à leur domicile. Des actions de lien social sont aussi développées.

Le Centre social géré par la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation. Le Centre Social est une structure de proximité accessible à tous les habitants. Des activités et des services adaptés aux attentes des habitants y sont proposés. Spécialisé dans l'animation collective, le centre social est aussi un espace où l'on peut trouver une écoute bienveillante pour discuter, proposer, échanger afin d'améliorer la vie dans son village.

Il permet de mettre en œuvre un projet de développement social local avec l'ensemble de la population

Le SDEHG, syndicat départemental d'énergie de la Haute Garonne est un outil de mutualisation à l'échelle départementale rendant l'accès à l'énergie et à la transition énergétique plus efficace et égalitaire pour les collectivités et les concitoyens.

- 2-2 Les principaux acteurs du PEDT 2018/2021

- ✓ **Le Centre Social**

Le centre social de la vallée de la Save, géré par la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, a pour objectif global de rompre l'isolement des habitants du territoire – communes de Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade - de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein du collectif ou sur le territoire.

- ✓ **Le RPE**

Ses missions sont multiples :

Pour les parents il est possible d'y trouver, les informations sur les modes d'accueil de l'enfant, des précisions sur les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s, des informations d'ordre général sur les droits et les devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales, dont celles de la Caf pour les jeunes enfants.

Des ateliers et animations collectives sont organisées leur permettant : rencontres, éveil et découvertes avec le professionnel de l'accueil individuel, une expérience en groupe, une ouverture sur l'extérieur.

Pour les professionnels de l'accueil individuel : une mise en relation avec des parents recherchant un mode d'accueil, des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs ..., écoute, échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne, des rencontres, débats.

Pour les enfants accueillis : des animations collectives, des jeux, des rencontres...

Pour les futurs professionnels : des informations sur les métiers, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément

- ✓ **La Crèche Arche des Bambins**

La structure multi-accueil « l'arche des bambins » est une crèche associative loi 1901, créée en 1995. Anciennement crèche parentale, elle est maintenant associative et est installée sur Mérenvielle.

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance (éducatrices, auxiliaires, infirmières, personnel de service, cuisinière et comptable) accueille 25 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et répartis en deux groupes distincts en fonction de leur âge.

L'Arche des bambins propose un temps d'accueil adapté à chaque famille (temps partiel ou complet), de 7h30 à 18h30, Elle accueille prioritairement les enfants des communes adhérentes au SIVOM de la vallée de la Save et de Lévignac, mais, si sa capacité d'accueil le permet, elle peut aussi prendre en charge des enfants issus d'autres communes avoisinantes.

✓ **Les deux services enfance et jeunesse (Lévig-nac-SIVOM) :**

Le service animation du **SIVOM de la Vallée de la Save** se compose :

- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 3/6 ans sur l'école maternelle
- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 6/11 ans sur l'école élémentaire.
- D'un accueil périscolaire, les mercredis après-midi, pour les enfants de 3/11 ans.
- D'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH 3/11ans (vacances scolaires, séjours et mini-séjours, camps)
- D'un club Ado : Accueil de jeunes 11/14 ans.

Les objectifs généraux du projet pédagogique sont :

- Harmoniser les temps de l'enfant dans la journée/prendre en compte le rythme de l'enfant
- Favoriser le vivre ensemble
- Rendre l'accessibilité possible à tous les domaines culturels et sportifs
- Valoriser les individus, les locaux et les villages

Les actions réalisées sont :

- Kermesse de fin d'année/spectacle deux fois dans l'année, projet porté par l'équipe d'animation.
- Mise en place d'un animateur référent CP (passerelle GS-CP), accompagnement à la rentrée en CP pour les enfants de 6ans.
- Mise en place de bivouacs (2 jours, 1 nuitée) et de camps (5 jours 4 nuitées) sur les temps de vacances
- Mise en place de soirées festives « retours de camps » avec photos et auberge espagnole pour les familles
- Mise en place de projets tout au long de l'année par les équipes (théâtre, échecs, danse, chorale, jardinage, sciences, jeux sportifs)
- Bivouac spécifique aux CM2 avant le passage au collège (passerelle CM2-6 ème)
- Visite parent-enfants des différents lieux d'accueil périscolaire et extrascolaire, maternel (pour les – de 3ans) et élémentaire pour les enfants de 6ans.

Les problématiques repérées sont :

- Difficultés de recrutement liées aux contraintes de l'animation
- Difficultés relationnelles avec les enseignants de l'école élémentaire
- Le matériel, le partage des locaux focalisent les échanges entre animateurs et enseignants au détriment d'échanges sur les projets pédagogiques, des problématiques ou réussites d'enfants
- Communication à « professionnaliser » (plannings, affiches, sites, voie dématérialisée)
- Evolution dans les attentes de certains parents, ce qui demande de l'adaptabilité et des outils de communication et /ou de formation à la parentalité plus spécifique
- Besoin en formation des équipes autour de sujets d'actualités : mixité, laïcité, la question du genre...

Le service animation de la commune de **Lévig-nac** se compose de :

- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 3/6 ans sur l'école Jean Moulin
- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 6/11 ans sur l'école Claude Nougaro
- D'un accueil périscolaire, les mercredis après-midi, pour les enfants de 3/17 ans.
- D'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH 3/17ans (vacances scolaires, séjours et mini-séjours, camps)
- D'une Action Jeunes : CMJ, chantier jeunes, séjours.

Les objectifs généraux sont identiques à toutes les structures. Seule leur mise en place est adaptée en fonction du public, des spécificités, des ressources et contraintes liées à chacune

Les objectifs généraux du projet pédagogique sont :

- Respect du rythme biologique des enfants :
- Retour aux valeurs simples :
- Participation et implication :
- Partage Entraide Solidarité :
- Travailler l'imaginaire, la convivialité :
- L'autonomie le dépassement de soi :
- Valorisation des individus, des locaux du service Anim'actions et du village
- Favoriser l'expression :
- Enrichir leurs connaissances :

○ **3 - La gouvernance du PEDT 2018-2022**

Le **système de pilotage** se doit d'être permanent. Il s'articule autour de différents espaces de coopération et de coordination. Il porte une politique globale de la famille, de l'éducation et de la jeunesse. Il respecte les prérogatives de

chacun, tout en permettant de partager des analyses sur des sujets ciblés qui nécessitent de la coordination et une vision commune de la globalité des enjeux éducatifs et sociaux du territoire.

Le comité de pilotage du PEDT « sortant », sur le territoire de la Vallée de la Save est co-présidé par la Présidente du SIVOM et le Maire de Lévigac

Il était composé d'élus (représentants les communes), des institutions partenaires (communauté de communes, SDJES, CAF, IEN, PMI ...), des responsables administratifs du SIVOM et de la Lévigac, des professionnels coordonnateurs et directeurs 5RPE, EAJE, centre social, directeurs des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaires (...), de la présidente de l'association l'Arche des bambins. Il peut inviter en fonction des sujets traités d'autres participants : responsables associatifs (associations de parents, associations culturelles, sportives...)

Son objectif était d'animer, de partager et faire évoluer au moins une fois par an la vision d'ensemble des enjeux, le bilan du projet de territoire, les sujets communs.

Le **groupe de coordination**, composé de deux coordonnateurs (SIVOM-Lévigac) devait être convoqué sur des ordres du jour concertés. Des techniciens de territoire et les institutions partenaires pouvaient également être associés afin de : préparer le comité de pilotage annuel, faire évoluer l'ensemble des dossiers techniques (mutualisation pour trouver les niveaux d'utilité sociale et éducatives), par exemple. Ce groupe devait se regrouper au moins trois par an.

La **commission « Observatoire Petite et Affectation des places »** se réunit deux fois par an, pour préparer la rentrée de septembre (en avril) et en octobre pour actualiser les situations.

Des modifications ont été apportés, puisque la responsable de cette commission sera la Coordinatrice Petite enfance du bassin à compter de septembre 2022.

Elle est composée de droit de la directrice de la crèche, de la responsable du RPE, de la responsable du centre social, du responsable administratif du SIVOM et DGS de Lévigac. Elle siège dans une première phase pour gérer l'affectation nominative des places, elle s'ouvre aux élus représentants du SIVOM et de Lévigac, aux administrateurs du bureau de l'association gérant l'EAJE pour la synthèse de l'affectation et partager l'observation de l'évolution de la situation des familles.

Ce lieu d'observatoire pourra s'ouvrir aux techniciens externes de la PMI et de la CAF autant que de besoin, aux techniciens des intercommunalités partenaires.

Chaque année ces rencontres doivent permettre : de dresser un état et un bilan de l'année précédente et d'actualiser la situation des familles ayant de jeunes enfants, les demandes d'accueil, sur l'offre d'accueil et sur ce rapport entre demande et offre, la situation des accueils collectifs et individuels dans leurs évolutions quantitatives et qualitatives. Elle doit enfin statuer sur l'affectation des places en crèche.

Les **commissions scolaires et périscolaires** existent et fonctionnent de part et d'autre, pour le SIVOM et pour Lévigac. Elles permettent d'associer au plus près de l'action locale, les enseignants, les parents, les animateurs sur les questions relatives à la semaine scolaire et en particulier sur la prise en compte des rythmes de vie des enfants. Elles sont animées par les coordonnateurs et réunies autant que nécessaire.

Leurs travaux respectifs pourront alimenter la mise en œuvre du Projet de territoire dans ses déclinaisons spécifiques à chacune des entités : SIVOM et commune de Lévigac.

La **commission enfance et jeunesse** doit réaliser un état des lieux sur les actions menées par les différents acteurs public 0-17 ans. Elle doit recenser les attentes des enfants, des jeunes, et des familles. Elle réfléchit à l'action éducative (les valeurs) à mettre en place en tenant compte des problématiques sociales des familles. Elle planifie / crée de nouvelles actions répondant au diagnostic de départ. Elle suit, évalue et réajuste les actions validées par les élus du territoire. Elle est composée des élus, des représentants de la CAF, de la SDJES, des directeurs des accueils péri et extrascolaire, de l'Inspecteur de l'éducation Nationale, des directeurs d'écoles, des enseignants, des représentants des parents d'élèves, du milieu associatif.

Le **coordonateur** réunit l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre de la politique enfance et jeunesse en respectant les domaines de compétence de chacun, en associant élus, techniciens, associations, établissements scolaires, parents, organismes sociaux, services de l'Etat. Il amène les éléments nécessaires à la réflexion, à l'information, à la communication et en transparence auprès de tous.

Son objectif est de réunir tous les acteurs autour d'une réflexion partagée et dans l'esprit d'une démarche participative.

A la sortie du PEDT, les perspectives à projeter sont les suivantes :

- Mener et réunir de manière plus fréquente et régulière les différentes commissions, avec la mise en place d'un échéancier.
- La création d'un poste de coordinateur Petite Enfance au sein du bassin, pour optimiser les échanges
- L'arrivée d'un nouveau responsable du service animation au SIVOM : regard nouveau et technicité.

➤ EVALUATION - BILAN DES SERVICES EDUCATIFS

➤ IV) Projets et bilans sur les différentes structures (2018-2021 (Avenant Août 2022))

○ 1 – Contexte et généralités

Il convient de préciser que le diagnostic précédent est commun au SIVOM et à la commune de Lévigac. Les prochains projets éducatifs (2022-2025), seront dissociés : deux PEDT différents pour deux services. Ainsi, l'évaluation et la définition des nouveaux axes ne concernent que les communes du SIVOM de la Vallée de la Save.

Il est à noter un manque de compréhension et d'implication des différents partenaires autour du dispositif, sans doute lié à un manque de suivi de ce dernier.

Il sera à l'avenir, nécessaire de définir un échéancier des actions liées aux axes du PEDT plus précis et ainsi, faire vivre les différents comités techniques.

Le dispositif PEDT bien qu'existant depuis 2011, n'aura un réel impact que si les différents acteurs s'y sentent associés.

Il est également important de maintenir des relations entre le SIVOM et la commune de Lévigac autour du RPE, point commun aux deux collectivités. La question de la petite enfance, de la situation des locaux du RPE et de l'appui au financement de la crèche, reste centrale et au cœur du dispositif du PEDT.

L'évaluation a débutée en février 2022, par la réalisation et la transmission de questionnaires auprès des enfants, des familles, des enseignants, des animateurs, des ATSEM et des partenaires associatifs.

Une synthèse de ces questionnaires a pu être effectuée (cf. Annexe1) en complément d'une grille d'évaluation des actions projetées (concernant le service enfance jeunesse, le RPE et le centre social du bassin, se basant sur les axes définis lors du précédent PEDT de 2018. Ils sont joints ci-dessous (p.20 à p.32)

○ 2 – Grilles d'évaluation et bilan des actions péri et extrascolaires pour le SIVOM de la Vallée de la Save

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
<p>Accompagner les enfants en fonction de leur rythme</p> <p>Transmettre les valeurs telles que respect, autonomie, solidarité, coopération et convivialité</p> <p>Tenir compte des rythmes des enfants et harmoniser leur journée</p>	Permettre une continuité pédagogique entre les différentes structures d'accueils	<p>Mise en place de passerelles centre social/maternelle</p> <p>Mise en place de passerelle sur maternelle-élémentaire</p> <p>Trombinoscope mis en place devant les structures</p>	L'identification des enfants et des parents des nouveaux lieux d'accueil	X			<p>Le trombinoscope des équipes doit être mis en avant sur les lieux d'affichage</p> <p>Un écrit clair des règles de fonctionnement, des horaires de journée type...serait à rédiger et à afficher pour les équipes</p>
			L'identification des enfants et des parents des personnes accueillant leur enfant			X	
			Communication des informations liés aux enfants entre les différentes structures (ex : infos PAI, spécificités enfants)	X			
			Des temps de « découverte » des espaces sont organisés sur les différents lieux d'accueils	X			
			Les spécificités liées au fonctionnement des différentes structures sont claires pour les directeurs et les équipes			X	

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
	<p>Permettre à l'enfant de faire des choix/des propositions</p> <p>Former et informer les équipes d'animation sur « l'enfant et son rythme »</p>	<p>Mise en place de projets/outils divers par l'équipe d'animation</p> <p>Les espaces ont été réfléchis afin d'accueillir les enfants et de leur proposer différents « coins permanents » livres, jeux de construction, activités plastiques...</p> <p>Temps d'échanges organisés sur les temps ALSH permettant l'expression des enfants</p> <p>Mise en place de temps de formation en interne autour du développement de l'enfant, l'alimentation...</p>					<p>Les enfants demandent davantage de projets axés sur le manuel</p> <p>Mettre des outils participatifs en place afin de récolter la parole de l'enfant</p> <p>Le travail sur l'aménagement des espaces doit perdurer sur l'espace élémentaire</p> <p>Mettre des outils participatifs en place afin de récolter la parole de l'enfant</p> <p>Une continuité des actions engagées est à prévoir</p> <p>Manque de temps pour préparer et faire vivre ses temps de formation</p> <p>Les règles de vie ne sont pas toujours lisibles et à hauteur d'enfants</p> <p>Le travail autour de l'accompagnement du temps repas est à perpétuer</p>
							-

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives	
		<p>Mise en place de formation diplômante pour les animateurs (BAFA, BAFD)</p> <p>Proposition de formation en externe (SDJES)</p>	Des projets variés sont proposés (artistiques, d'expression, activités sportives...)			X	-	
			Le nombre de projets mis en place sur l'année	X				
			La diversité des thématiques de projets	X				
			Diversification des outils participatifs de terrain				X	
								-
			Formation des équipes en place autour de l'aménagement des espaces				X	-
			Au moins quatre coins permanents ont été créés au sein des espaces utilisés par les enfants	X				
			Diversité du matériel mis à la disposition de l'enfant	X				
								-
			Les enfants ont la possibilité via des temps dédiés d'exprimer leurs attentes	X				-
			Des outils d'expression libres sont mis à disposition des enfants			X		
								-
			Temps de travail sur l'aménagement des espaces favorisant le choix de l'enfant	X				-
			Intervention association gaspillage alimentaire PRO-PORTIONS	X				
			Temps de formation équipe/intervention diététicienne et travail autour du temps cantine	X				
			Temps de formation autour de « l'accompagnement au deuil »	X				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
			Des temps de formations sont proposées en interne en fonction des besoins de terrain			X	
			La cohérence des activités (rythme global) mise en place par les animateurs lors de la création des plannings	X			
			La mise en place de « retour au calme » sur chaque fin d'activité	X			
			La mise en place des règles de vie sous forme de dessin, pour les enfants qui ne lisent pas encore			X	
			La posture de l'animateur lors des temps cantine			X	
			Une formation diplômante BAFA a été proposée à au moins un agent	X			
			Une formation diplômante BAFD a été proposée à au moins un agent	X			
			Une formation diplômante BPJEPS a été proposée à au moins un agent	X			
		Mise en place de soirées débats enfance-petite enfance (RPE)	Au moins deux soirées ont été mises en place destinées à tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance	X			A reconduire pour rassembler les professionnels autour d'un thème commun et créer du lien.
		Organiser des échanges professionnels entre assistante maternelle et salariée du multi-accueil (RPE)	Au moins deux échanges ont été mis en place		X		Actions à promouvoir dans le cadre d'échanges de pratiques ayant pour objectif la cohérence éducative, soutenu par la nouvelle Charte d'accueil du jeune enfant.
Développer la communication En général							Mise en place d'un modérateur du site, temps pour l'édition des différentes informations du service

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
		<p>Création d'un site Facebook</p> <p>Affichages (tryptiques et vitrines)</p> <p>Mailing/panneau Pocket des mairies</p> <p>Disponibilité renseignements/ entretien bureau du SIVOM</p> <p>Création d'une plaquette famille regroupant les acteurs de la petite enfance et de l'enfance sur le bassin</p> <p>Création d'un livret d'accueil service animation</p> <p>Mise en place de passerelles</p> <p>Connaissance des familles du Centre social, son rôle et ses missions</p>					<p>Regroupement de toutes les informations du service sur le site facebook</p> <p>Maintenir cette communication et la réactualiser pour favoriser les repères aux familles notamment les nouvelles arrivantes (RPE)</p> <p>80% des familles se disent bien informées</p> <p>Il semblerait intéressant sur les deux écoles de profiter des réunions école de rentrée afin de présenter le service</p> <p>Le nom « Centre social » reste pénalisant véhiculant auprès des habitants une image « péjorative » (Centre social)</p> <p>Il semblerait intéressant dans un souci de prise en compte globale de l'enfant et son rythme de participer pour le directeur ALAE aux équipes éducatives</p> <p>Projet compostage et récupération de bouchons mis en place par un agent en service civique</p> <p>Communication non efficiente entre enseignants/équipe animation et équipe enseignante</p>

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
							Les retours questionnaires enseignants élémentaires ont démontré une incompréhension liée au PEDT et des liens partenariaux à développer Reconduire l'action et la pérenniser tous les ans pour favoriser une politique petite enfance efficiente (RPE)
		Mailing	Un site Facebook a été créée	X			
		Mise en place de temps de réunions	Toutes les informations du service animation se retrouvent sur le site				
		Participation aux conseils d'école	Les panneaux d'affichages sont mis en place	X			
		Participation aux équipes éducatives	Les panneaux d'affichages du sivom sont connus de toutes les familles			X	
		Mise en place de la notion de parcours éducatif entre l'école et l'animation sur une ou quelques thématiques	Les tryptiques sont mis à jour à chaque période	X			
			Un mail est envoyé aux familles pour les inscriptions vacances et les événements du service	X			
			Les familles se disent bien informées			X	
			Les horaires d'accueil du bureau sont affichés et connus des parents	X			
			Création par les agents enfance et jeunesse et crèche et petite enfance du territoire d'une plaquette « mode d'accueil » du 0-6 ans	X			
			Création d'un livret d'accueil ALAE maternel	X			
			Création d'un livret d'accueil Accueils Périscolaire élémentaire	X			
			Les familles se disent informées du				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives	
			fonctionnement des accueil périscolaires					
			Le règlement intérieur est donné à chaque famille en début d'année	X				
			Le PEDT ainsi que le projet pédagogique est consultable sur les différentes structures par les familles	X				
			Temps d'intervention prévu auprès des familles dès le début d'année (ALAE)		X			
			La qualité des retours effectués sur l'enfant aux parents lors des temps d'accueil, a été travaillé en équipes	X				
			Mise en place de « passerelles » pour les parents/enfants futurs écoliers	X				
			Mise en place de « passerelles » pour les enfants de GS passant au CP	X				
			Pour le Centre social, mettre en place une plaquette explicative auprès des familles	X				
			Diversifier les canaux de communication à destination des familles	X				
			Elaborer un programme mensuel	X				
			Participation du service animation au conseil d'école	X				
			Participation aux équipes éducatives					
			Mutualisation du matériel	X				
			Mutualisation des espaces					
			Convention d'utilisation des locaux du SIVOM établie	X				
			Emergence d'un projet commun/continuité auprès des enseignants maternelle	X				
			Emergence d'un projet commun/continuité auprès des enseignants élémentaire		X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives	
			Mise en place de la notion de parcours éducatif sur une thématique commune		X			
			Etablissement d'une charte Atsems/Agents d'entretien/Animateurs		X			
			Mise en place de réunions ATSEM/animateurs			X		
			Cohérence éducative					
			Rendez-vous enseignants/directeur ALAE sur chaque période			X		
			Les « problématiques » enfants/familles sont connues des différents acteurs et suivies sur les différentes structures			X		
			Les projets et événements du service sont connus des enseignants		X			
			Les projets et événements mis en place par les équipes enseignantes sont connus des équipes		X			
			Les liens entre projet d'école et PEDT sont évidents		X			
			Renouvelez la manifestation « rendez-vous petite enfance » (RPE)	X				
			Pérenniser le travail partenarial avec le multi-accueil sur la commission d'attribution des places (RPE)	X				
			Dynamiser le réseau de partenaires en posant des rencontres annuelles (Centre social)	X				
Rendre accessible à tous, les domaines culturels, physiques et sportifs	Valoriser les individus, les locaux, les villages	Utilisation des équipements du village de Lasserre-Pradère (city stade, jardins, jeux ...)						Contexte COVID à prendre en compte
			Ouverture aux parents/intervention extérieures					
			Le service animation a associé au moins une association des communs alentours à un projet	X				
			Temps de découverte aux enfants des	X				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
			commerçants des villages du SIVOM				
			Utilisation des différentes salles communales pour des jeux et/ou événements de service	X			
			Utilisation régulière des équipements extérieurs du SIVOM	X			
	Développer les partenariats	Mutualisation des ressources (prêt de matériel)	Des partenariats avec des associations extérieures ont pu émerger		X		
		Mise en place d'activités en lien avec le café buv'art du village, les artisans le pain de Karine, la miellerie	Des interventions extérieures ont eu lieu sur une période dans les écoles	X			
			Des projets avec à minima deux partenaires ont été mis en place		X		
		Parents bénévoles, nous faisant partager leur compétences (lecture de contes, atelier scrapbooking)	Au moins un projet artistique est proposé aux enfants sur l'ALAE				
		Partenariat club de foot de Lévigac	Au moins un projet/thématique mettant en avant l'aspect culturel est proposé aux enfants sur l'ALAE				
			Une thématique est définie par les équipes sur les périodes de l'année	X			
	Valoriser les projets	Mise en place d'intervenant radio, éveil musical, musique africaine.	Au moins un projet/thématique mettant en avant le domaine physique est proposé aux enfants sur l'ALAE	X			
			Les propositions faites sur les différents temps sont des activités variées				
			La finalité seule de ces projets n'est pas l'apprentissage	X			
			Au moins la moitié des enfants fréquentant l'ALAE participe à un projet		X		
		Projets mis en place par l'équipe d'animation	Renforcer l'accueil de toutes les familles au sein du Centre social (Centre social)	X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
Découvrir et optimiser les ressources locales	Favoriser l'entraide, le partage Mutualiser les moyens Valoriser les individus, les locaux, les villages	Mise en place de projets communs aux deux écoles (danse)/mutualisation de matériel Prêt de matériel des communes (barrières...) Sorties dans le village (jardins partagés, city) Sorties forêt de Bouconne Utilisation des équipements du village (jeux extérieurs...)					
			Découverte des espaces naturels proches aux enfants	X			
			Des sorties alentours sont organisées sur les temps des mercredis			X	
			Les animateurs sont en mesure d'accompagner les enfants au sein du village (connaissance des différents lieux)			X	
			Des activités ou projets ont lieu sur différents sites du sivom	X			
			Les évènements du service s'organisent sur les différents espaces du SIVOM	X			
			Les animateurs sont ressources quant à l'environnement extérieur (connaissance du milieu rural, faune et flore)		X		
			Au moins un projet s'est réalisé sur un espace du SIVOM hors structure ALSH	X			
Faire participer et impliquer tous les acteurs de la co-éducation	Permettre des temps d'échanges et de concertation	Temps de concertations organisés par le bureau du sivom avec les directeurs d'écoles Réunions PEDT Réunions création espace jeunes (élus, représentants parents, associations)					

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives	
							Les animateurs doivent être impliqués dans les comités techniques afin d'être en lien direct avec le PEDT, le comprendre et poser des projets en lien	
	Travailler autour d'objectifs communs/projets		Des temps de travail PEDT centre social, RPE, SIVOM, Lévigac sont organisés une fois par trimestre	X				
		De temps d'échanges entre les directeurs d'école et le responsable animation sont organisés dans le cadre des projets communs			X			
		Des temps de réunions impliquant les familles sont organisées dans le cadre des besoins « offre adolescents » du SIVOM			X			
		Des événements ouverts, type « auberge espagnole » sont organisés afin d'échanger avec les familles			X			
		Projet autour de la récupération des bouchons et du compostage en lien avec l'école maternelle		Un projet commun enseignants/animateur a été développé au sein de l'ALAE maternel				
		Réunions de concertation avec les représentants des parents d'élèves		Un projet commun enseignants/animateur à été développé au sein de l'ALAE élémentaire			X	
		Participation aux conseils d'école		« Problématiques » terrain débattues donnant lieu à des solutions adjoints/directeurs/res ponsable service			X	
				Le PEDT est connu et compris des animateurs				
				Les animateurs se saisissent du PEDT pour faire émerger des projets			X	

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives	
			Le PEDT est connu et compris des enseignants		X			
			Les enseignants se saisissent du PEDT pour faire émerger des projets		X			
			L'objectif de cohérence éducative et de continuité d'accompagnement du rythme de l'enfant est compris de tous les acteurs					
			Une complémentarité d'actions est recherchée par tous les co-éducateurs		X			
			Les familles sont informées du PEDT	X				
			Les familles se positionnent sur le questionnaire d'évaluation PEDT					
			Les enseignants se positionnent sur le questionnaire d'évaluation PEDT					
			Les animateurs se positionnent sur l'évaluation PEDT	X				
			Les partenaires se positionnent sur le questionnaire d'évaluation PEDT					
Développer et accompagner les transitions de la vie d'un enfant/élève de zéro à l'âge adolescent	Permettre un soutien/accompagnement à la parentalité	Disponibilité bureau du Sivom (écoute et orientation parent si besoin) Temps de travail des équipes autour des « temps d'accueils »	Les animateurs adoptent une posture professionnelle				A travailler /mener formation en interne	
			Les animateurs font des retours réguliers aux parents concernant leurs enfants	X				
			La responsable de service reçoit des appels de parents et les oriente si besoin	X				
			Elaboration d'une plaquette à destination des familles (Centre social)	X				
	Accompagner l'enfant dans la découverte de l'école...	Projet passerelle à l'initiative du Centre social Animateur référent du	Participation aux commissions jeunesse et enfance jeunesse (Centre social)	X				
			Participation aux différents conseils d'école (Centre social)	X				
			Création d'un espace	X				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif et quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellement	Résultats Perspectives
		groupe CP afin d'accompagner ces enfants dans leur transition maternelle-élémentaire	« Club ados »				
			Les attentes des jeunes sont prises en compte par le biais de l'animateur club ados				
		Perspectives d'échange avec le collège de Léguevin pour les futurs collégiens	Un échange « passerelle » futur collégien a été mis en place sur les collèges du secteur		X		
		-rédaction d'une convention d'utilisation des locaux	Un animateur est positionné comme référent du groupe CP pour l'accompagnement transition Mater/Elem	X			
			Une convention d'utilisation des locaux a été mise en place dans un souci de cohérence (règles) auprès des enfants		X		
			Projet « passerelle a été proposé pour les nouveaux enfants/parents entrant en maternelle	X			
			Une visite de l'élémentaire pour les GS est mise en place chaque année (coté école et ALAE)	X			
Outils d'évaluation : Suivi des équipes d'animation, questionnaires parents, enseignants, questionnaires partenaires, retours conseil école, questionnaires enfants, retours jeunes, écoles maternelle, élémentaire, comité de pilotage PEDT.							

○ 3 - Petite enfance EAJE / Relais Petite Enfance (RPE) – Bilan : une politique familiale et de solidarité

La réflexion globale autour de la famille, de l'éducation et de la jeunesse, dans le cadre d'une nouvelle réorganisation PEDT- CEJ (Contrat Enfance Jeunesse porté par la CAF), avec la projection de la CTG (Convention Territoriale Globale), guidée dans un même temps par les objectifs du Schéma départemental des services aux familles de la CAF, donne naissance à un projet social et éducatif.

Ce projet a permis de créer un espace de coopération des différents partenaires du territoire dans le but d'animer une instance de la Petite Enfance.

En 2018, une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre le SIVOM de la vallée de la Save, Levignac et l'EAJE associatif l'Arche des Bambins. Elle repose sur un socle de valeurs éducatives et sociales partagées. Elle permet de valoriser la diversité des modes d'accueil en recherchant un équilibre entre accueils collectifs et accueils individuels.

Une **coordination petite enfance** est créé avec une **commission Observatoire Petite Enfance** et une **commission d'Attribution des places**.

Coordonnée par les directions de service de Levignac et du SIVOM, valorisées par le CEJ, cette commission réunit les structures petite enfance EAJE, le RPE, le Centre Social. Elle est soutenue par les élus locaux.

La commission se réunit deux fois par an : en avril pour préparer la rentrée de septembre ; en octobre ou novembre pour actualiser les situations.

Un recueil des demandes d'accueil doit être organisé et partagée entre les professionnelles de l'EAJE et du RPE et du centre social suite à des fiches d'inscription « primo accueil »

Une analyse-observatoire des demandes, des offres, des accueils réalisés entrants et sortants, des familles restantes en liste d'attente est présentée

Une proposition d'affectation des places sur l'EAJE est proposée aux élus de façon anonymisée, pour donner suite à un travail de pondération et de connaissance des besoins des familles

Ce partenariat autour de la Petite Enfance s'est élargi autour de réflexions multiples de tous les acteurs du territoire de la petite enfance, enfance et jeunesse. Il s'est précisé sur et avec les acteurs encadrants le public commun : les enfants de 0 à 6 ans. Une rencontre inter-structures se déroule ponctuellement (RAM, EAJE, ALSH 3.6ANS, CENTRE SOCIAL), acteurs de la petite enfance du territoire aux : « Rendez-vous de la petite enfance »

Une plaquette diffusée largement (mairies, RPE, familles) « L'accueil de l'enfant de 0 à 6 ans sur la vallée de la Save » est également existante.

Des échanges de pratiques professionnelles à l'occasion des 10 ans du RPE (conférences), se sont déroulées en 2020. En ce qui concerne les projets de garde : des accompagnements ont été faits pour des projets de deux MAM qui ont avorté par manque de disponibilité de locaux sur les communes.

Le PEDT rédigé autour de la petite enfance a permis d'engager une réflexion sérieuse autour de la famille en termes de mode de garde, d'attentes éducatives (collective ou individuelle), de la prise en compte des besoins quotidiens, des capacités financières et des horaires adaptées.

✓ La crèche associative, l'Arche des Bambins

Bilan 2018-2021 :

Les changements de direction et le contexte COVID n'ont pas permis à la crèche associative de Mérenvielle de nous fournir un bilan des actions effectuées sur les années précédentes. Des relations partenariales pourraient être créées sur les années à venir.

○ 4 – Bilan et actions du Centre Social

Bilan 2018-2021 :

Le centre social de la vallée de la Save intervient sur le territoire des communes de Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade, représentant 4487 habitants (source INSEE - Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2021).

Depuis 20 ans, il apparaît comme une structure capable de mettre les partenaires en lien et en réseau. Les locaux et la fonction du centre social ont été identifiés pour accueillir des permanences sociales délocalisées permettant de rapprocher les services publics de la population. Lieu d'accueil et de mixité sociale, le centre social développe des actions d'animation globale du territoire en adaptant les services et activités aux besoins des habitants.

Objectifs généraux du centre social de la vallée de la Save :

- Favoriser la mise en relation des habitants, le lien social et le bien-vivre sur l'ensemble de son territoire
- Renforcer les liens familiaux, inter et intragénérationnels
- Faciliter la mise en relation des partenaires locaux pour une veille sociale et éducative et des projets et actions communs
- Lutter contre situations d'isolement et de précarité économique et sociale

4-1 L'Accueil des habitants :

Impact du centre social sur le territoire : Taux de participation aux activités des habitants reste élevé : 100 familles par an.

Les activités se multiplient grâce au développement du partenariat (café associatif le Buv'art par exemple).

L'équipe s'est renforcée en 2021 : 5 agents au lieu de 3, ce qui facilite la mobilité.

Un service de proximité s'est développé par la médiation numérique et l'aide aux démarches pendant la crise COVID. Le centre social est situé au cœur du plus grand village : il est facilement repérable pour les habitants

Analyse des écarts : la structure du centre social semble sous dimensionnée par rapport à la nécessité de délocaliser des activités et actions sur le reste du territoire.

Il faut poursuivre et étendre la visibilité du centre social dans toutes les communes du territoire. La dénomination du centre « social » véhicule une image faussée et péjorative. En effet, les habitants ne se sentent pas concernés et cela freine leur participation. Il faudrait faciliter l'accès aux services publics en accueillant au centre social des permanences délocalisées.

Pistes d'amélioration :

Le centre social, après travaux, deviendra un espace ressource pour les habitants et les partenaires du territoire. Il faut poursuivre les activités délocalisées, « hors les murs » qui participent à l'animation de la vie locale des quatre communes. Il faudra également poursuivre et renforcer le partenariat avec le Buv'art : aider le COPIL à faire évoluer et

pérenniser le projet du café associatif. Enfin, il conviendra de maintenir l'accueil des habitants les plus fragiles et de les accompagner dans l'amélioration de leur vie quotidienne.

4-2 Le Projet Familles :

Impact sur le territoire :

Le centre social est un acteur de proximité en ce qui concerne le soutien à la parentalité des familles du territoire. Suite aux années 2020/2021, période liée à la crise sanitaire du COVID19, les familles poussent à nouveau la porte du centre social pour participer à des activités collectives.

Chaque année, quatre mamans anglophones s'investissent et deviennent bénévoles des activités parents/enfants « Happy cooking ».

Les activités parents-enfants sont mobiles sur le territoire afin d'aller vers les familles et de limiter leurs déplacements.

Analyse des écarts :

Il s'agit de légitimer le centre social dans le pilotage concerté des actions liées à la CTG et au développement du territoire. Il y a une nécessité d'accueil d'une professionnelle expérimentée et d'une organisation institutionnelle de travail pour faciliter l'identification et l'accueil.

Pistes d'amélioration :

Il faudra participer à l'animation du territoire sur les temps forts repérés des 4 communes mais aussi développer les actions de réflexion, de prévention en directions des parents, des enfants et des adolescents.

Il faudra poursuivre la participation à la veille éducative à partir des instances locales ainsi que le développement des actions et services en direction des familles, en intégrant les futurs locaux du centre social (atelier éveil par exemple) Peut-être modifier l'appellation du centre social pour permettre une plus forte identification des familles.

Il faudra enfin permettre aux familles d'être acteurs de leur participation au centre social et porteurs de projets collectifs (accompagnement méthodologique de l'équipe).

- 5 – Bilan et actions de l'équipe enseignante (Ecole élémentaire et maternelle)

Bilan 2018-2021 :

Le manque de temps n'a pas permis aux directeurs d'école de nous fournir un bilan des actions effectuées sur les années précédentes.

- 6 – Bilan et actions des partenaires associatifs

Bilan 2018-2021 :

L'axe partenariat étant à travailler, nous n'avons pu référencer un partenaire lors du précédent PEDT.

Cet axe sera à développer sur les trois années à venir.

➤ AXES ET ORIENTATIONS DU PEDT 2022 - 2025

➤ V) Les Orientations principales du projet du territoire Vallée de la Save 2022/2025 :

A court terme il s'agira de :

- ✓ Consolider les axes éducatifs existants
- ✓ Réduire le nombre d'axes à travailler sur trois ans
- ✓ Faire émerger l'aspect connaissance et protection de l'environnement

A moyen terme il s'agira de :

- ✓ Impliquer tous les co-éducateurs du bassin autour du dispositif PEDT/Développer les partenariats
- ✓ Pérenniser l'offre et le choix du mode de garde des 0/3 ans
- ✓ Coordonner la Petite enfance au sein du bassin
- ✓ Pérenniser les offres d'activités pour les 0/17 ans
- ✓ Encourager la complémentarité des compétences dans les actions proposées

○ 1 - Les Objectifs 2022/2025 : périmètre et public du PEDT

La durée de ce PEDT est de 3 ans maximum, soit de 2022 à 2025. Le renouvellement du fonctionnement à l'issue de la première année pourra évoluer à la faveur du travail qui sera mené au sein du comité de pilotage créé pour accompagner le PEDT.

Le porteur du projet est l'établissement public de coopération intercommunale, le SIVOM de la Vallée de la Save, porté par les communes de Lasserre-Pradère, Sainte Livrade, Mérenvielle et Lévignac (en lien avec la compétence Petite Enfance).

- ✓ Les compétences des collectivités signataires, sur 2022-2025 sont :

	0-3 ans	3-6 ans	6-11 ans	11-14 ans	14-17 ans
Accueil et activités périscolaires		X	X		
Accueil périscolaire du mercredi après-midi		X	X		
Accueils de loisirs extrascolaires (samedi et/ou vacances) et séjours de vacances		X	X	X (vendredi soir)	X (vendredi soir)
Restauration scolaire		X	X		
Bâtiments scolaires		X	X		
Accueil de la Petite Enfance (EAJE, RPE)	X				

Les compétences ont évolué au début de l'année 2022 avec l'ouverture d'un accueil jeunes destiné aux 11-17 ans, sur les temps du vendredi soir, avec également la proposition d'un bivouac pour les élèves de CM2, transition avant le passage au collège.

- ✓ Les coordonnateurs du PEDT :

ELU PILOTE	
Nom Prénom	PINEL Valérie et DUMAS Christelle
Fonction	
Adresse postale	
Téléphone	
Adresse électronique individuelle	

La coordination du PEDT figure dans les missions d'un salarié, titulaire de la fonction publique au titre de 0,33 ETP. Le poste de ce salarié bénéficie d'une aide au titre du CEJ, nommé maintenant bonus territoire (CTG).

✓ Périmètre d'âges du PEDT :

Le PEDT du SIVOM Vallée de la Save concerne les enfants/jeunes de 0 à 17 ans uniquement.

En comparaison avec le précédent PEDT, les âges des enfants évoluent, puisqu'un accueil jeune, « Club ados » destiné aux jeunes de 11 à 17 ans est ouvert tous les vendredis soir de 18h30 à 20h (début 2022).

✓ L'Organisation du temps scolaire :

L'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours est la même sur l'ensemble du territoire concerné par le PEDT. Concernant la semaine à 4,5 jours, les élus et parents y sont majoritairement favorables. Les enseignants sont majoritairement favorables à la semaine à 4 jours.

Il est acté que le rythme scolaire de ces trois prochaines années est maintenu à 4,5 jours.

✓ Périmètre temporel du PEDT :

Temps extrascolaire = les jours où il n'y a pas école.

Temps périscolaire = temps libre (hors temps de classe) les jours où il y a école. Exemple : s'il y a école le mercredi matin, alors le mercredi midi et le mercredi après-midi sont du temps périscolaire.

Le temps périscolaire inclut le temps du matin avant la classe, le temps de pause méridienne et le temps de fin d'après-midi (après la classe) ou de soirée.

La réforme des rythmes éducatifs, en maintenant le temps hebdomadaire de classe à 24h et en instaurant une demi-journée de classe supplémentaire dans la semaine, a réduit la durée du temps de classe quotidien de 45 mn (dans la majorité des cas) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pendant ces 3 heures (4x45mn), les collectivités ont été incitées à organiser des activités : les « nouvelles » activités périscolaires (NAP). Elles occupent seulement une partie du temps périscolaire, qui est beaucoup plus vaste.

L'objectif des PEDT est de développer la cohérence, la continuité et la complémentarité éducatives des différents temps de la journée, de la semaine et de l'année de l'enfant et/ou du jeune.

Le PEDT, sur le territoire avec le fonctionnement de l'école sur 4.5 jours, concerne en 2022 :

- Le temps des NAP
- Tout le temps périscolaire avant la classe
- Tout le temps périscolaire de pause méridienne
- Tout le temps périscolaire après la classe de l'après-midi
- Le temps périscolaire du mercredi pause méridienne
- Le temps périscolaire du mercredi après-midi
- L'articulation des NAP avec le reste du temps périscolaire
- L'articulation des NAP avec le temps scolaire
- L'articulation de tout le temps périscolaire et du temps scolaire
- L'articulation de tout le temps périscolaire, du temps scolaire, et du temps extrascolaire (vacances)

Les enfants recensés sur le territoire :

		0-3 ans	3-6 ans	6-11 ans	11-15 ans	15-18 ans
2020	Nbre d'enfants recensés sur le territoire	67	79	203	131	Manque de données

Etablissements d'enseignement scolaire du territoire public :

En 2022	Ecole Maternelle 3-6 ans	Ecole élémentaire 6-11 ans
Nombre d'établissements scolaires	1	1
Nombre de classes	4	7

Articulations NAP – Accueil périscolaire :

Parents, écoles, Accueils périscolaires, ALSH, associations, acteurs de l'éducation populaire, de l'accompagnement à la scolarité, de la réussite éducative, du médicoéducatif, de l'orientation, etc... les partenaires éducatifs ont des spécificités qui les distinguent. Cette diversité est une richesse dès lors qu'elle est identifiée, comprise et acceptée par

chacun des acteurs. La complémentarité des approches permet d'élargir la palette des regards portés sur l'enfant ou le jeune et aide celui-ci à trouver sa place, à construire sa personnalité, à s'épanouir.

Sont recherchées l'articulation des activités éducatives proposées en périscolaire avec les projets mis en œuvre sur le temps scolaire, et leur cohérence.

Pendant les 3 heures « libérées » par la réforme, les collectivités ont été incitées à organiser des activités : les « nouvelles » activités périscolaires (NAP).

Lorsqu'un Accueil de loisirs périscolaire était déjà organisé sur le territoire avant la réforme, les NAP ont pu être mis en œuvre de façons différentes. Les NAP sont intégrées dans la programmation de l'accueil périscolaire et dans son projet pédagogique, et placées sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs.

Ces nouvelles activités ont alors permis d'enrichir l'offre d'activités préexistantes au sein de l'Accueil périscolaire, sans nécessairement faire l'objet d'une communication spécifique en tant que « NAP ».

C'est le cas pour le SIVOM de la Vallée de la Save qui a fait le choix de valoriser les compétences des animateurs en leur permettant de développer des « projets spécifiques », des projets qui s'inscrivent sur la durée avec une finalité.

Les animateurs ont pu proposer ces dernières années des projets tels que le théâtre, le yoga, la danse du monde, la danse hip hop, les projets d'ombres chinoises, autour du conte, autour de la famille, des émotions...

Ces projets sont issus de constats de terrain, d'observations des équipes d'animateurs et en lien avec le projet pédagogique.

Le PEDT part d'une vision à grande échelle, sur les besoins des enfants et des jeunes du bassin (diagnostic de territoire) mais également de volontés politiques fortes à destination du public 0-17 ans.

De cette vision d'ensemble et des axes qui s'en dégagent, découlent nos objectifs de terrain, objectifs pédagogiques définis en collaboration avec les équipes d'animateurs.

Conjointement à la réforme des rythmes éducatifs, Le PEDT du SIVOM Vallée de la Save, a assoupli sur un point les règles en vigueur dans les Accueils de loisirs périscolaires : Il est dorénavant possible d'abaisser les taux d'encadrement, sans que ceux-ci puissent être inférieurs à 1 animateur pour 14 mineurs de moins de 6 ans (contre 1 animateur pour 10 avant la réforme), et 1 animateur pour 18 mineurs de 6 ans et plus (contre 1 animateur pour 14 avant la réforme).

Le SIVOM Vallée de la Save a fait le choix, dans un souci de sécurité et de préservation de ses agents, de renforcer ses équipes afin de ne pas arriver à des taux de 1 pour 18 et 1 pour 14.

La durée quotidienne de fonctionnement des accueils périscolaires est supérieure à 2h par jour incluant le temps du matin, du midi et du soir après l'école :

=> Horaires des temps périscolaires sur l'école maternelle :
de 7h30 à 8h40
de 12h à 13h55
de 16h10 à 18h30.

=> Horaire des temps périscolaires sur l'école élémentaire :
de 7h30 à 8h30
de 12h00 à 14h00
de 15h55 à 18h30.

=> Les temps des mercredis après-midi :
11h50-18h30(maternelle)
11h40-18h30 (élémentaire)

○ 2 - Les Activités

▪ 2.1- Activités et modalités d'inscriptions

L'inscription à chaque nouvelle activité périscolaire (projets spécifiques) s'effectue en interne, au sein de chaque structure et en fonction des projets sous forme de coupons réponses distribués aux familles.

Les enfants qui font le choix de s'inscrire aux activités et les parents, se doivent d'être informés afin de veiller à la disponibilité de l'enfant et à son engagement dans le projet.

Avant de s'inscrire à un projet, l'animateur met en place un temps de « sensibilisation », amorce du projet pendant quelques séances. Ce temps est important pour l'enfant, afin de déterminer s'il veut ou non participer au projet.

Une fois le projet entamé, il est possible de quitter le projet, de façon dérogatoire afin de respecter le bon déroulé de celui-ci.

La qualité des activités périscolaires et extrascolaire proposées

Dans les années futures, nous comptons pérenniser la diversité des activités mises en place, mettre en place des projets en lien avec les axes PEDT (et des projets multi partenariaux). Par le biais de la formation, les équipes seront amenées à se questionner sur la menée d'activités, la mixité au sein des accueils, autour de la notion de développement durable, encore mal comprise ou mal interprétée.

Les activités à faire évoluer :

- La progression de l'enfant dans la pratique de l'activité, au sens « technique » du terme, n'est pas recherchée.
- Les projets répondent davantage à un objectif de découverte et d'initiation, une finalité n'est cependant pas à exclure.
- Concernant les projets en commun école-ALAE, des réflexions sont engagées (des temps de concertation, seront organisés avec les équipes enseignantes en ce sens, en lien avec le P.E.D.T et la réécriture des projets d'école).
- Concernant la qualité globale des projets, il sera du rôle du Directeur ALAE, de veiller à ce que des outils de « sondage » soient développés sur les ALAE afin de récolter l'avis des enfants.
- Nous conserverons et améliorerons le questionnaire comme outil d'évaluation du dispositif PEDT en direction des familles.
- Nous n'avons pas distingué les NAP, des autres activités.
En termes de lisibilité cela reste complexe pour les familles qui doivent déjà distinguer temps périscolaire, ALSH... Il semble intéressant de voir les NAP dans une globalité d'offre de service.

Les Mercredis après-midi :

Les activités posées sont en lien avec le PEDT et le projet pédagogique de structure, elles s'articulent autour d'une thématique choisie en équipe et en lien avec les enfants.

Par la suite, nous travaillerons sur davantage de cohérence entre les thématiques du temps périscolaire des matin, midi, soir et les mercredis après-midi. Il est également en projet d'instaurer un partenariat avec des associations et de sortir davantage de la structure.

La Diversité des activités périscolaires et extrascolaires proposées :

La diversité globale des types d'activités périscolaires et extrascolaires proposées aux enfants de 3 à 11 ans (sportives / artistiques et culturelles / d'expression / manuelles / scientifiques et techniques / etc.) dans le cadre du PEDT doit être pérennisée entre 2021 et 2025 et renforcé à l'aide de formation thématique à destination des équipes.

PUBLIC 0-3 ans nouvelles activités :

Ces activités ne sont pas à l'initiative du dispositif du PEDT, elles sont cependant menées par le référent famille du centre social à destination des enfants de moins de trois ans et de leur parent et peuvent s'insérer dans le dispositif. Il s'agit de la Mise en place d'ateliers parents-enfants (0-3 ans) organisés par le centre social.

PUBLIC 11/14 ans nouvelles activités :

Dans le cadre du PEDT, de nouvelles activités seront proposées entre 2022 et 2025 aux jeunes de 11 à 14 ans, un Club Ados organisé tous les vendredis soir avec des propositions d'activités variées émanant des envies du public.

▪ 2-2 L'accessibilité

Accueil des enfants en situation de handicap :

Des actions sont prévues pour favoriser l'accès à tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap, aux activités périscolaires ou extrascolaires (accueils de loisirs périscolaires),

Les actions mises en place :

- Contact avec l'association SIAM31
- Rencontre avec les parents et proposition de prise en compte des spécificités et d'aménagement des temps (travail collaboratif avec la famille et le SIAM 31)
- Information et formation des équipes et retours réguliers de terrain
- Sensibilisation des enfants

Les activités proposées sont à destination de tous les enfants de 3 à 14 ans, elles sont à destination de tous les types de genres.

Accessibilité financière de tous les publics :

Il est prévu dès septembre 2022 de favoriser l'accessibilité de tous les enfants aux activités périscolaires ou extrascolaires, en proposant une nouvelle grille tarifaire validée par l'assemblée délibérante du comité syndical.

▪ 2-3 La fréquentation des activités

Les activités proposées dans le cadre du PEDT seront fréquentées par des garçons autant que par des filles. Suite au questionnaire des enfants élémentaire, il est ressorti que les filles avaient des difficultés à se positionner au sein du collectif.

Nous envisageons de travailler davantage sur l'implication des filles au sein des accueils périscolaires afin que tous trouvent leur place. Il peut être envisagé de faire appel à un intervenant extérieur afin de travailler auprès des équipes la mixité au sein des accueils et l'égalité filles garçons.

Les activités proposées dans le cadre du PEDT seront fréquentées par des enfants de maternelle autant que par des enfants de l'élémentaire, des projets sont proposés pour les différentes tranches d'âges sur les temps périscolaires.

Le Club Ados proposé dans le cadre du PEDT est fréquenté principalement par des jeunes de 11 à 14 ans. Il semble que le public 14-17 ait d'autres attentes en termes de loisirs.

Les activités proposées dans le cadre du PEDT sont fréquentées par les enfants/jeunes des familles en difficultés. On remarque que la multiplication des canaux d'information permet une communication plus efficace au niveau des familles. En interne la communication des séances de projets (ce qui est fait, l'objectif du projet...) reste à améliorer.

○ 3 - Les Ressources

L'offre de loisirs du SIVOM Vallée de la Save s'est étoffée, grâce à l'ouverture du Club ados, ouvert les vendredis soir L'offre de loisirs a augmenté depuis l'implantation du Café associatif, « le Buv'art » au sein du village de Lasserre-Pradère. Des activités sont proposées par les habitants ainsi que par la Centre social.

Les Dispositifs existants/nouveaux :

	Existant en 2022		En projet sur 2022-2025		Remarques éventuelles :
	OUI	NON	OUI	NON	
Convention Territoriale Globale (CTG)	X		X		
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)		X		X	
En dehors du CLAS, autres dispositifs contribuant à la parentalité (LAEP, REAAP, médiation familiale, espace de rencontre, etc.). Lesquels ?					- atelier parents-enfants 0/3 ans Centre social - RPE (poste de Coordination petite enfance)
Contrat de Ville		X		X	
Dispositifs relevant de la Réussite Educative (PRE, cellule de veille, etc.)		X		X	
Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)		X		X	
Contrat Local ou Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD ou CISPD)		X		X	

▪ 3-1 Ressources matérielles et humaines du territoire

L'évolution des ressources matérielles du territoire :

En 2020/21/ 22, nous avons pu rencontrer des difficultés d'occupation des locaux (manque d'espaces, non brassage complexe) lié au contexte COVID quant à l'utilisation des locaux sur le temps périscolaire.

Les locaux font l'objet d'une mutualisation entre l'école et le service animation périscolaires et extrascolaires (en dehors des salles de classes).

Une Charte d'occupation des locaux élémentaires rédigée en juillet 2019, entre les enseignants et le SIVOM, demande à être respectée de manière plus rigoureuse.

Du matériel « sportif » ou de motricité est mutualisé avec les enseignants.

L'évolution des ressources humaines du territoire :

Recrutement de nouveaux personnels :

	Non	Oui	Si oui, nombre de personnes à recruter	Remarques éventuelles (types de contrats, temps partiels, etc.)
Coordonnateur de PEDT		X	1	Recrutement responsable de Service 35h
ATSEM	X			
ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)	X			

Agents de garderie	X			
Agents d'animation	X			
Intervenants occasionnels				
Accompagnateurs dans les transports scolaires	X			
AESH, AVS, AVL	X			
Autres (précisez)	X			

Augmentation ou diminution du temps de travail de personnels déjà en poste en 2022 :

	Non	Oui	Si oui, nombre de personnes dont le temps de travail va évoluer (préciser)	Remarques éventuelles (nombre d'heures supplémentaires chaque semaine, ou baisse du volume horaire des contrats, etc.)
Personnels administratifs de la mairie	x			
Coordonnateur de PEDT	x			
ATSEM	x			
ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)	x			
Agents de garderie	x			
Agents d'animation		x	2	Passage de 30 à 35h pour l'animateur Club Ados ainsi que l'adjoint périscolaire.
Intervenants occasionnels	x			
Accompagnateurs dans les transports scolaires	x			
AESH, AVS, AVL	x			
Autres (précisez)	x			

Les personnes au contact des enfants et des jeunes dans le cadre du PEDT ont pu bénéficier de formations spécifiques (personnel ATSEM et animateurs) :

Autour de :

- La gestion du deuil, accompagnement de l'enfant
- L'alimentation (intervention de l'association Pro-portion)

Nous avons également pu bénéficier des compétences du responsable de Service, à travers le partage de connaissance et de pratique, qui a pu nous accompagner sur le développement de l'enfant, ses besoins et son rythme ainsi que l'aménagement de l'espace...

Les projections en termes de formation auprès des équipes :

- Le handicap et l'inclusion (accompagnement du SIAM 31)
- La mixité au sein des ACCEM/ égalité filles-garçons
- La gestion de conflits
- La posture professionnelle
- La menée d'activités

▪ 3.2- Les contraintes du territoire

Contraintes du territoire en 2022	Evolution de ces contraintes envisagées entre 2022 et 2025
- Difficulté de recrutements	- Augmentation des heures de contrats - Prise en compte de l'humain derrière le poste - Proposition de passage du BAFA aux jeunes du territoire (rémunéré si intégralement fait au sein du SIVOM)
- Accès à la culture limité	- Proposition de sorties diverses - Proposition de sorties « en ville »
- Associations à destination des jeunes peu présentes	- Retours demandes et envies des jeunes auprès des associations présentes au sein du bassin
- Mobilité	- Création d'une piste cyclable rejoignant l'existant à destination de Lévigac et l'Isle Jourdain.

○ 4 - La communication

▪ 4.1-Les liens avec les familles

Les familles sont informées sur les activités périscolaires et extrascolaires, par le biais de panneaux d'affichages situés à l'entrée des Accueils périscolaires et ALSH, par mails, via le site Facebook du service.

Il est aussi possible de transférer les informations ou événements du service au directeur de la maternelle, qui les regroupe sur le blog de l'école.

La mise en place d'un portail famille à la rentrée de septembre 2022, devrait optimiser les liens et les inscriptions pour les familles.

Au-delà des activités périscolaires et extrascolaires, des actions sont prévues dans le domaine de la parentalité :

- Futures actions menées par la coordinatrice petite enfance (en plus des actions déjà existantes du RPE)
- Temps de discussions avant l'entrée à l'école : mis en place par la référente famille au sein du centre social, dans le cadre du projet « découverte de l'école maternelle »
- Espace d'échanges et de rencontres parents, type réunion de rentrée, camp et bivouacs « retours de camps » avec auberge espagnole, spectacle des accueils périscolaires portés par le SIVOM.
- Conférences, à définir.

Ces dernières années et au vu du contexte COVID, la place et/ou l'implication des parents dans les actions (en termes d'activités, de projets...) relevant du PEDT n'ont pas fait partie des préoccupations centrales de la collectivité. L'objectif, pour les trois prochaines années, et dans le cadre notamment d'interventions ponctuelles ou de projets multi partenariaux est d'intégrer davantage les familles.

○ 5 - Le Plan Mercredis

▪ 5-1 Plan mercredis 2018/2022

Pour conclure un Plan mercredi, la collectivité doit remplir trois conditions cumulatives :

- Organiser un accueil de loisirs périscolaire défini à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan mercredi.
- S'engager à respecter la charte qualité plan mercredi. Cet engagement doit être formalisé par la collectivité avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales par une convention spécifique. L'organisation de l'accueil peut être confiée par la collectivité à un autre organisateur comme une association.
- Conclure un projet éducatif territorial (PEDT) intégrant le mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R .551-13 du code de l'éducation.

Les Porteurs du projet :

RESPONSABLE DU PLAN MERCREDI 2018-2022	
Collectivité porteuse du plan mercredi	SIVOM Vallée de la Save,
Nom Prénom	MILHES Bernadette,
Fonction	Présidente
Adresse postale	6 allées d'Enbernadet, 31530 Lasserre-Pradère.
Téléphone	
Adresse électronique individuelle	

L'organisation et moyens mis en œuvre dans le Plan mercredi 2018-2022 :

Bien que la Charte qualité Plan mercredis ait été signée en 2018, elle a été non suivie pour cause de départs successifs au niveau du service animation (responsable et absentéisme). Elle sera reportée en 2022-2025 dans le cadre du nouveau PEDT.

La qualité des accueils des mercredis ayant été travaillée en amont, nous mettrons en place la Charte dès septembre 2022 et ce, pour les trois années à venir.

L'arrivée d'un nouveau responsable de service à temps plein permettra de travailler la qualité des accueils et la cohérence éducative.

Une référence commune : le socle commun de connaissances de compétences et de culture référentiel éducation Nationale

Le socle commun vise à :

- Ouvrir à la connaissance, former le jugement et le sens critique,
- Fournir une éducation générale ouverte et commune à tous, fondée sur des valeurs permettant de vivre dans une société tolérante,
- Favoriser le développement de la personne, en adéquation avec le monde environnant,
- Développer les capacités de compréhension, de création, d'imagination et d'action,
- Accompagner et favoriser le développement physique de l'élève,
- Donner à chaque jeune les moyens de s'engager dans des activités scolaires, mais aussi de conquérir son autonomie et d'exercer progressivement son statut de citoyen responsable.

(Source : service-public.fr)

Les programmes scolaires, de 6 à 16 ans, s'appuient sur le socle commun. Ce socle est adapté à l'éducation formelle (école, etc.), mais également à l'éducation non-formelle (accueils périscolaires, accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires, associations d'éducation populaire, associations socioculturelles, artistiques, sportives, etc.).

LES CINQ DOMAINES DU SOCLE COMMUN

CODE DE L'EDUCATION

« Art. D. 122 1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1 est composé de cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire :

- 1° les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;
- 2° les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;
- 3° la formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

- 4° les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;
- 5° les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain. »

Les liens avec les projets d'école :

Les nouveaux projets d'école étant à rédiger en 2023, et comme convenu avec le ministère nous aurons en commun au moins un axe du PEDT.

Nous avons pleinement conscience des difficultés à travailler ensemble, enseignants et service animation du SIVOM, qui peut s'expliquer par :

- un manque de disponibilité (moyens)
- des difficultés à accepter la complémentarité des temps loisirs-école
- des difficultés relationnelles

Il faudra cependant dépasser les contraintes afin de remettre ensemble l'enfant au cœur du dispositif.

▪ 5.2-Plan mercredi 2022/2025

Les Porteurs du projet :

RESPONSABLE DU PLAN MERCREDI 2022-2025	
Collectivité porteuse du plan mercredi (Commune ou EPCI)	SIVOM Vallée de la Save
Nom Prénom	MILHES Bernadette
Fonction	Présidente
Adresse postale	6 Allée d'Enbernadet, 31530 Lasserre-Pradère
Téléphone	
Adresse électronique individuelle	

Si EPCI, préciser le nom des différentes communes concernées par le Plan mercredi 2022-2025 :

<u>Communes avec écoles :</u> Lasserre-Pradère	<u>Communes sans école :</u> Sainte-Livrade Mérenvielle
-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Liste des accueils de loisirs concernés par le Plan mercredi 2022-2025

Accueil de Loisirs mixtes : Un accueil de loisirs sur le site de l'élémentaire déclaré pour les petites vacances accueillant le public maternel (3/6 ans), dans une salle spécifique et les élémentaires. Un accueil de loisirs multisite déclaré pour les vacances d'été (locaux de chacune des deux écoles).

Période d'ouverture des accueils de loisirs sur le temps périscolaire du mercredi :

Mercredi matin	Mercredi après-midi	Mercredi journée
	X	

Nombre de places ouvertes le mercredi dans les accueils de loisirs en 2022

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 30
 Enfants de plus de 6ans (total par commune) : 45

Partenaires impliqués dans le Plan mercredi 2022-2025

A l'heure actuelle, aucun partenaire n'est référencé sauf sollicitation de parent de manière ponctuelle, les partenariats sont à développer sur les mercredis.

Types de locaux utilisés lors des activités mises en place dans le cadre du Plan mercredi en 2022-2025 :

Locaux de l'école élémentaire :

Avec un espace réservé au public maternel (salle aménagée) et mutualisation de la cantine et des espaces extérieurs.

Un espace réservé aux élémentaires (salle ALAE) cantine et espace extérieur.

✓ Projets mis en œuvre en 2022-2025 répondant aux 4 axes la charte qualité Plan mercredis.

Pour rappel, les élèves de l'école maternelle, le Plan mercredi doit préserver le temps calme dont ils ont besoin. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Axes de la charte qualité Plan mercredi	Activités et projets mis en œuvre en 2022-2025	Intervenants	Effets attendus <i>(Indicateurs d'évaluation)</i>
Axe 1 – Développement de la complémentarité éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence éducative vis-à-vis des axes PEDT 2022/2025 - Cohérence éducative au niveau de la thématique des ALAE - Développer les partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> -familles - partenaires institutionnels - Partenaires associatifs - Enseignants - animateurs 	<p>Des actions sont développées sur les mercredis en lien avec la thématique des temps ALAE périscolaire.</p> <p>Des actions sont développées dans une logique de continuité des axes PEDT</p> <p>Différents partenariats sont proposés sur les temps des mercredis.</p>
Axe 2 – Inclusion et accessibilité de tous les publics	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des équipes - Sensibilisation des enfants - Emergence de projets 	<p>SIAM31(handicap et inclusion), (mixité au sein des ACCEM)</p> <p>Les enfants/ les familles/les équipes ATSEM, animateurs.</p>	<p>Qualité d'accueil des enfants porteurs de handicap</p> <p>Bienveillance des enfants vis-à-vis de la différence</p> <p>Davantage de participation des filles au sein des jeux « sportifs »</p>

			Retours de questionnaires enfants plus homogène
Axe 3 – Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats	- Emergence de projets	- Associations locales - Familles - Inter centre possible	Nombre de projets émergents Actions menées en partenariat sur la durée
Axe 4 – Développement d'activités éducative de qualité	- Davantage d'intervenants et sorties extérieures - Veiller au respect des axes définis dans le PEDT - Temps de préparation des mercredis plus efficient,	- Intervenants extérieurs - Familles	Nouvelles sorties Nombre de projets émergents

○ 6 - Les nouveaux axes éducatifs 2022/2025

▪ 6.1- Les axes éducatifs

Les nouveaux axes éducatifs (au sein du bassin, partagés avec les partenaires), actés par l'assemblée délibérante du 7 juin 2022 :

AXE 1 : Prendre en compte l'enfant dans sa globalité (rythme, cohérence éducative)

AXE 2 : Développer le vivre ensemble (mixité, inclusion...)

AXE 3 : Ouverture au monde (développement durable, accès à la culture au sport)

AXE 4 : Développer le partenariat et la communication (associations, projets communs...)

▪ 6.2- La gouvernance du PEDT

Le comité de pilotage : au regard du précédent PEDT, afin de rendre la gouvernance du PEDT 2022-2025 plus efficace, il serait intéressant de :

- Réunir les acteurs du territoire afin de refaire un point sur l'importance de ce dispositif, éclairer sur les « zones d'ombres » et les possibles incompréhensions.
- Positionner davantage de dates de rencontres des différentes commissions.
- Mettre en place un comité technique impliqué et actif. (Importance du suivi sur le moyen/long terme, proposition d'évaluation des axes à l'année).

Quels seront les membres de droit du comité de pilotage ?

- L'Elu en charge des affaires scolaires et périscolaires
- L'Elu en charge de l'enfance jeunesse
- Le responsable de service enfance jeunesse du SIVOM
- Les représentants de la FCPE
- Les Directeurs d'école
- Les Directeurs périscolaire et extrascolaire
- La coordinatrice Petite enfance
- Responsable petite enfance (Crèche, RPE.)
- Associations sportives
- Associations socioculturelles
- Le Centre social
- CAF de Haute-Garonne 3
- SDJES de Haute-Garonne (ex DDSCS)
- Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale
- Délégué Départemental de l'Education Nationale

Fréquence des rencontres :

Il serait intéressant de réunir les différents acteurs deux fois dans l'année (de façon formelle) sur un comité de pilotage

Les personnes qui définiront l'ordre du jour du comité de pilotage :

- L'Elu en charge du PEDT
- Le responsable de service animation
- Le Technicien qui coordonne le PEDT

Le Comité syndical, sera décisionnaire du comité de pilotage

Les autres instances de concertation : une CTG (Convention Territoriale Globale) a été signée avec la CAF sur le territoire SIVOM-Lévignac, précédemment abordé. La fiche action commune au bassin sera annexée au PEDT.

Des articulations existent entre le comité de pilotage de la CTG et celui du PEDT, ces articulations seront visibles au sein des axes et des objectifs opérationnels du PEDT.

Des articulations existent entre le PEDT et les retours effectués lors des conseils d'école, les retours effectués par la FCPE ou les enseignants seront des indicateurs efficaces pour compléter l'évaluation des axes PEDT au fur et à mesure.

▪ 6.3- Les modalités d'évaluation

- ✓ Tableau des actions lié au PEDT 2022-2025

TABLEAU des ACTIONS lié au PEDT 2022/2025

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SA GLOBALITE (rythme, cohérence éducative...)	Rendre l'enfant acteur	Mettre en place des outils d'expression en direction du public	Les outils mis en place sont utilisés	Au moins un outil d'expression est mis en place sur chaque structure				
			Les idées des enfants sont prises en compte	Au moins dix idées sont mises en place				
		Temps de concertation- débat- bilan mené au sein des alae	Les enfants peuvent s'exprimer	Au moins la moitié du groupe prend la parole au sein du groupe				
			Mise en place d'un bilan journalier	Un temps de bilan est organisé tous les jours sur l'ALSH				
		Travail autour de l'autonomisation de l'enfant au sein des activités	Les enfants sont responsabilisés par le biais d'outils	Au moins deux outils sont mis en place (petits restaurateurs...)				
			Les enfants sont mis en situation de « faire seul »/l'animateur accompagne sans faire à la place	Au moins trois mises en situation sont vérifiées : Se servir seul (eau, pain) Au sein des activités				
			Proposer aux enfants d'accompagner les plus petits	Un parrainage des cp par les plus grands est proposé en début d'année				
		Mettre en place des conseils de délégués de classe	Un conseil est organisé	Un conseil est organisé par trimestre				
			Des idées émergent	Au moins une idée émergente est mise en place				
			Une demande d'ados est proposée	Une demande d'ados est mise en place				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
		Mettre en place des « projets d'ados » bivouacs, camp...	Un évènement est proposé	Au moins un événement est mis en place				
			Temps d'échanges proposés	Au moins un temps d'échange et de recueil d'idées est proposé par trimestre				
	Accompagner l'enfant en fonction de son rythme	Aménagement des espaces permettant à l'enfant de se positionner selon son humeur	Des coins calmes Sont mis en place	Au moins un coin calme est aménagé au sein de l'accueil				
			L'équipe est sensibilisée à « l'aménagement de l'espace »	>50% de l'équipe est sensibilisé à « l'aménagement de l'espace »				
			Les enfants qui souhaitent être au calme ne se plaignent pas du bruit	>75% des enfants sont satisfaits des espaces calmes mis en place au sein des accueils				
		Former les équipes au développement de l'enfant	Mettre des formations en place	Au moins deux formations par an sont proposées à l'équipe				
	Les besoins de l'enfant en fonction de l'âge Sont abordés en formation		>50% de l'équipe à connaissance des besoins de l'enfant					
	Le rythme journalier en fonction de l'âge est abordé en formation		>50% de l'équipe à connaissance du rythme de l'enfant en fonction de l'âge					
	Les menées d'activités en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant sont développées dans le cadre d'une formation		>75% est capable de proposer une activité en adéquation avec les attentes, les besoins, le rythme du public					
			Adopter une posture vis-à-vis du public adolescent	Tous les animateurs sont conscients de la posture à tenir face au public				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
		Former les équipes aux spécificités du public « pré et adolescent »	Les conduites à risque sont abordées dans le cadre de formation	Tous les animateurs sont à même de sensibiliser le public				
			Les besoins et attentes du public sont abordés dans le cadre de formation	Les animateurs mettent en place des activités, projets correspondant au public				
		Développer des outils permettant à l'enfant de se positionner suivant son état (de fatigue et émotionnel)	Des outils sont mis en place	Au moins deux outils sont mis en place				
			Les enfants sont capables de se positionner (verbalement, au sein des locaux) selon leur état émotionnel	75% des enfants sont capables de se positionner (verbalement, au sein des locaux) selon leur état émotionnel				
	Développer et accompagner les transitions de vie de l'enfant-élève de zéro à l'âge adolescent	Mettre en place des outils en direction des familles permettant la lisibilité au sein du territoire	Un outil regroupant les lieux d'accueil est créé	Un livret des accueils du territoire est mis en place				
			Un site facebook est mis en place au sein du service animation	Tous les évènements du service et plannings d'activités transitent via ce site				
			Un outil fonctionnement ALAE est créé en direction des familles	Un livret d'accueil ALAE est présent sur chaque structure				
			Un outil facilitateur d'inscription ALAE/ALSH est créé	Le portail famille est mis en place et utilisé par toutes les familles				
	Mettre en place une coordination PEDT permettant les échanges entre acteurs dans un but de cohérence		Permettre la compréhension par tous du dispositif	La totalité des acteurs ont connaissance du pedt et ont compris son utilité				
			Les acteurs se rencontrent	Au moins deux rencontres sur l'année sont organisées avec les acteurs (commission PEDT)				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
				<p>Au moins deux rencontres sur l'année sont organisées avec les acteurs (comité technique)</p> <p>Au moins une proposition est formulée lors de ses rencontres et mise en place</p> <p>Tous les acteurs reconnaissent la complémentarité du travail de chacun</p>				
			Des projets émergent	Au moins un projet réunissant deux acteurs est mis en place				
		Mettre en place une coordination Petite enfance au sein du territoire	Les acteurs se rencontrent	Au moins deux rencontres sont organisées sur l'année avec les acteurs de la petite enfance				
			Mise en place de projets	Un projet « rendez-vous de la petite enfance » est mis en place				
				Un nouveau projet est mis en place				
			Pérenniser les commissions en place	Au moins deux rencontres autour de la commission d'attribution des places en crèche sont mises en place				
		Envisager des rencontres d'enfants de différentes structures	Organisation d'un « Inter-centre »	Au moins un inter-centre est mis en place				
			Ritualiser le concept « D'inter-centre »	Au moins une fois dans l'année, un « inter-centre » est mis en place				
		Accompagner les enfants/jeune Dans leur « rites de passage »	Mise en place de « passerelle » à destination des enfants non scolarisés sur la maternelle	Au moins une « passerelle » à destination des futurs écoliers est mise en place (ref maternelle)				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
			Un temps de regroupement est organisé pour les futurs collégiens	Au moins une « passerelle » des futurs collégiens est organisée				
				Au moins un temps de retrouvailles entre CM2 est organisé				
	Permettre un accompagnement à la parentalité	Mise en place de la coordination Petite enfance au sein du territoire	Permettre la cohérence des différents services du territoire	Tous les acteurs petite enfance du territoire connaissent les missions et actions de chacun.				
			Etablir une personne « Ressource familles »	75% des familles ont connaissance de la référente petite enfance sur le territoire				
				Toutes les familles qui contactent le RPE/Coordinatrice petite enfance ont des réponses quant aux modes de garde du territoire				
				Mise en place de temps de formation et d'information		Au moins un temps d'information ou de formation est mis en place en direction des familles		
	Amélioration des services aux familles		Mise en place de nouveaux services aux familles	La totalité des familles utilisent le portail familles				
						La majorité des familles sont satisfaites de la grille tarifaire		
	Disponibilité des agents du bureau du SIVOM		Les agents du bureau sont disponibles	Aucune question de parents ne reste sans réponse				
						Au moins un agent du SIVOM est joignable tous les jours (téléphone ou mail)		

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
		Former les équipes aux temps d'accueil familles, la qualité du retour effectué...	Mise en place de formation	Au moins une formation sur la posture est proposée				
				Au moins une formation par an est proposée aux équipes autour de la posture (temps d'accueil, relationnel familles, qualité orale des retours...)				
			Les retours fait aux familles par les équipes sont professionnels.	Aucun mail concernant la qualité des retours est fait au bureau du SIVOM par les familles				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint				
DEVELOPPER LE PARTENARIAT ET LA COMMUNICATION	Développer la communication à destination des familles	Maintenir le site facebook du service animation actif	Les évènements et plannings du service sont mis en ligne	Les familles peuvent toutes avoir accès aux plannings et évènements du service								
			Les informations sont actualisées	Toutes les informations sont mises à jour au moins une fois par semaine								
		Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et évènements du service	Un panneau d'affichage est utilisé	Un panneau d'affichage sur chaque structure est mis en place								
			Des mails sont envoyés aux familles	Au moins un mail aux familles est envoyé à chaque début d'inscriptions vacances								
			Le site facebook est actualisé	Toutes les semaines, le site facebook est actualisé								
		Disponibilité du bureau du SIVOM	Les agents du bureau sont disponibles	Aucune question de parents ne reste sans réponse								
				Au moins un agent du SIVOM est joignable tous les jours (téléphone ou mail)								
		Multiplier les informations sur le fonctionnement, Les projets et ce qui se passe au sein des ALAE	Mise à disposition des différents projets	Tous les parents peuvent consulter : - Le PEDT - Le projet éducatif - Le projet pédagogique								
				Afficher les règles de vie globale des alae et les spécificités								

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
			Les plannings et événements du service sont communiqués via le facebook, mail et voie d'affichage	Tous les parents sont informés des activités... de leur enfant				
	Développer la communication à destination des enseignants et partenaires	Communiquer sur le fonctionnement, les activités et événements du service	Un envoi de mail est programmé concernant les plannings d'activités et événements du service animation	Tous les enseignants sont informés des événements du service animation				
		Participer aux différents temps concernant la vie de l'école-de l'enfant	Une participation aux différents conseils d'école est envisagée pour le directeur ALAE par le directeur d'école	Au moins une participation du directeur ALAE est recensée lors des conseils d'école				
			Une participation aux différentes équipes éducatives est envisagée par le directeur d'école	Au moins une participation du directeur ALAE est recensée lors des équipes éducatives.				
		Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs alae	Mise en place de temps d'échange et de relai (fonctionnement et enfant)	Au moins deux temps d'échange dans l'année ont été recensés				
			Mise en place de temps de projet commun	Au moins un projet école-ALAE émerge				
		Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du	Un temps de rencontre est défini	Au moins un temps de rencontre est défini avec les différents partenaires du territoire autour des « enjeux de la co-éducation »				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
		territoire et définir le terme co-éducation, apprentissage...	Un temps de débat autour de la co-éducation et la coexistence au sein du territoire est défini	Au moins un temps de débat, échanges de points de vue est mis en place.				
		Informers les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse du SIVOM	Un envoi de mail est programmé concernant les plannings d'activités et évènements du service animation	Tous les partenaires sont informés des événements du service animation				
	Développer les partenariats	Créer des concertations entre les acteurs éducatifs et sociaux	Emergence de projets communs	Au moins un projet émerge en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire				
			Pérennisation des projets existants	Mise en place « des rendez-vous de la petite enfance »				
			Reconnaissance la complémentarité des compétences	Au moins une intervention est prévu au niveau des équipes				
		Faire émerger des projets multi partenariaux	Répondre à une demande en termes de projets	Au moins une demande émergeant de familles, d'enfants à été travaillé dans le cadre d'un projet (ref végétalisation cour école)				
			Mise en place d'un projet avec différents partenaires	Au mois un projet avec plusieurs partenaires est monté par an sur chacune des structures				
			Les associations extérieures sont considérées comme ressource	Au moins une intervention à destination de différents public est programmé sur l'année				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
		Partager des objectifs de coexistence puis de co-éducation	Un temps de rencontre directeur ALAE et directeur école est mis en place afin de projeter des actions permettant la coexistence enseignants animateurs au sein du lieu école	<p>Tous les animateurs ont connaissance des règles spécifiques/outil gestion de conflit sur le temps classe</p> <p>Tous les enseignants ont connaissance des règles spécifiques de l'ALAE et des intentions pédagogiques définies dans le projet.</p> <p>Au moins un projet partenarial émerge</p> <p>Un temps de soirée débat est organisé enseignants-animateurs</p> <p>Tous les enseignants reconnaissent la bonne communication au sein de l'école</p> <p>Tous les animateurs reconnaissent la bonne communication au sein de l'école</p>				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
PERMETTRE L'OUVERTURE AU MONDE (connaître et comprendre la notion de Développement durable, Avoir accès au sport et à la culture)	Accompagner les co-éducateurs à la notion de développement durable	Mettre en place de la ressource à destination des équipes (supports pédagogiques, intervention d'association, formation interne)	Une Intervention d'association est envisagée dans le but d'informer et former les équipes	Au moins une action est mise en place				
			Un projet « d'envergure », impliquant différents partenaires est mis en place	Au moins un projet est mis en place au sein des deux ALAE				
			Les animateurs se saisissent des nouvelles connaissances	Au moins deux actions à l'année émergent en ce sens				
		Pérenniser les actions en cours et leur donner du sens	Les animateurs remettent en question leur pratique	Au moins une proposition d'outil est faite				
			Les agents du SIVOM ont compris l'intérêt de la démarche	75% des animateurs sont satisfaits d'aborder cette thématique auprès du public				
			Un animateur devient référent de projet	Au moins un animateur est moteur/force de propositions sur des actions à engager et leur suivi				
		Avoir une Cohérence d'actions Entre acteurs	Tous les acteurs de l'école sont informés des actions menées en ce sens (agents techniques, ATSEM, enseignants, animateurs, famille)	On remarque une continuité des actions à travers les différentes équipes				
			Un projet global réunissant les actions est mis en place	Toutes les actions se regroupent au sein d'un projet global				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif		Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
	Accompagner les enfants à la notion de développement durable	S'appuyer sur les partenaires locaux	Les enfants acquièrent des connaissances supplémentaires	Au moins 10 enfants estiment avoir appris des choses				
		Des projets émergent	Au moins un projet s'engageant autour du « développement durable voit le jour au sein des deux école					
Permettre la connaissance du milieu et du monde vivant		Des actions sont mises en place afin de découvrir leur environnement proche	La rencontre d'au moins un artisan du village est programmé					
		De la ressource sur le milieu, la nature et le monde vivant est disponible au sein des différents ACCEM	Au moins une sortie locale est programmée dans le trimestre sur les temps de mercredis					
			On trouve au moins dix livres sur chaque structure qui concerne le vivant, la nature, l'environnement					
Accompagner l'émergence d'initiatives ou projets des enfants		Les enfants savent où trouver les ressources	Au moins un animateur sur chaque école est capable d'accompagner ce type de projet					
		Les enfants sont acteurs	75% des enfants savent qu'ils peuvent proposer des idées, projets... 75% des enfants savent qu'ils pourront être accompagnés dans la démarche					

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
	Avoir accès au sport	Mettre en place des initiations aux différentes pratiques sportives	Mise en place de temps d'initiation sur les temps de mercredis après midi (à définir dans le cadre d'un projet)	Au moins 2 « sports » sont mis en place sur les temps des mercredis après midi de vacances à vacances				
			Impliquer dans le cadre de ce projet, les différentes associations ou clubs sportifs	Au moins deux associations du territoire ont été sollicitées sur l'année				
		Permettre l'utilisation des ressources locales	Les équipements sportifs sont utilisés	Au moins une fois par semaine, le city stade est utilisé par le service animation				
			Les différents espaces naturels sont utilisés	Au moins une fois toutes les deux semaines, un groupe se rend sur des espaces naturels appartenant à la commune				
		Permettre la mutualisation du matériel	La charte d'utilisation/mutualisation du matériel est mise en place	75% des acteurs sont satisfaits quant à la mutualisation du matériel				
			Des activités variées sont proposées	Au moins une activité à l'année est proposée sans avoir à acheter du matériel				
		Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives »	Des initiations sont proposées	Au moins une nouvelle activité sportive est proposée aux enfants (tennis, kitesurf l'Isle, danse africaine...)				
			Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH	Au moins une olympiade est organisée sur l'année				
				Au moins un parcours vélo, trottinettes est organisée				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
			Des départs en bus sont organisés dans le cadre de jeux dits « sportifs » ou initiation	Au moins une sortie piscine est organisée sur l'année				
			Mise en place d'un projet autour de la découverte de la ville	Au moins un projet sur les trois ans est mis en place				
			Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle	Au moins deux visites culturelles sont mises en place dans l'année à Toulouse				
			Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir les modes de transports et les déplacements (règles de circulation, feu tricolore, gestion de soi et de l'autre...)	Au moins une utilisation de transport en commun est organisée dans le cadre d'une visite à Toulouse (tramway ou métro)				
		Mettre en place des Intervenants et des sorties	Des sorties de proximité permettant l'éveil sont mises en place (réf médiathèque, buv'art...)	Au moins trois sorties de proximité sont référencées				
			Des intervenant extérieurs sont sollicités	Au moins un parent est sollicité dans le cadre d'une intervention au sein de l'accueil				
				Au moins un intervenant extérieur (associatif/artisans du village) est sollicité au sein des accueils				
		Mutualiser les ressources	Intervention ou partenariat avec le Centre social du territoire	Au moins une action est mise en place avec le Centre social				
				Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire	Au moins une action est mise en place avec un acteur éducatif local			

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Janvier 2022	Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE	Développer la notion d'inclusion (Handicap, mixité...)	Former les équipes à la notion d'inclusion(handicap) via le biais de SIAM31	Le siam 31 intervient auprès des agents	Le Siam31 est intervenu au moins une fois auprès des agents				
			Des temps de retours sont prévus concernant les enfants en situation de handicap	Au moins une fois par semaine, l'équipe aborde les spécificités des enfants accueillis				
		Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation au handicap à destination des enfants	Des livres sont destinés au sujet sur chaque site	Au moins une lecture accompagnée d'un temps de discussion est organisée à l'année				
			Des jeux sont mis en place autour de la thématique	Au moins un jeu est organisé à l'année				
			Des Temps de discussions sont mis en place débats	Selon les questions, retours d'enfants des temps de discussions de groupe sont mise en place				
		Mettre en place un temps d'échange avec le directeur ALAE et là famille/l'enfant afin de faciliter l'arrivée de l'enfant au sein de l'école	Une rencontre directeur école/directeur alae est organisée	Au moins une rencontre est organisée dans l'année				
			Une rencontre avec la famille et le service animation est mise en place	Au moins une rencontre avec la famille est prévue à l'année				
		Former les équipes à la notion de mixité en général et (au sein des accem)	Des supports pédagogiques sont mis en place	Au moins trois supports pédagogiques sont mis en place et valorisé au sein des ACCEM				
			L'intervention d'un extérieur sur le sujet est mise en place	Au moins une intervention est mise en place sur l'année				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif		Atteint	Non atteint	Partiellement atteint
		Mettre en place des actions à destination des enfants et des familles permettant la réflexion autour du sujet	Des affichages sont mis en place	A minima un affichage est prévu autour du sujet				
			Une synthèse du temps d'information/formation est relayée aux familles	Au moins une page est consacrée au sujet et relayé aux parents				
			Un temps d'information aux enfants est programmé	Le sujet est abordé à minima une fois avec les enfants				
		Permettre aux filles de l'école de trouver leur place au sein des temps de loisirs	Les filles participent plus activement au temps de vie quotidienne	On note une augmentation de la participation des filles aux décisions concernant la vie quotidienne				
			Les filles participent plus activement au jeux	On note une augmentation des filles au sein des temps de jeux				
	Développer la notion de citoyenneté	Prendre sa place au sein du collectif et prendre en compte l'autre au sein des accueils.	Une journée autour de la thématique est mise en place au sein du SIVOM (réf journée citoyenne)	Au moins un évènement à l'année est mis en alae au sein du SIVOM				
			Les enfants sont responsabilisés dans la vie quotidienne	Au moins deux actions travaillant l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant est à recenser au sein des accueils				
			Le sujet de « qu'est-ce qu'être un citoyen » est abordé dans l'année	La définition du sujet est abordée avec les enfants au moins une fois dans l'année				

	Favoriser la communication, la coopération	Développer des connaissances et mettre en place des supports permettant un meilleur vivre ensemble	L'enfant prend en compte les règles de collectivité	80% des enfants respectent les règles de vie au sein des accueils (et en comprennent le sens)			
			La notion de respect de l'autre est abordée	Au moins une fois dans l'année la définition du respect de l'autre est abordée avec les équipes et les enfants			
			La notion de consentement est abordée	Au moins une fois dans l'année la notion de consentement est abordée avec les enfants et les équipes			
			Discuter et définir en équipe un outil de gestion de conflit	80% de l'équipe sait ce qu'est une gestion de conflit et connaît la démarche à suivre			
			Les émotions et la gestion des débordements émotionnels sont abordés au sein des accueils	Au moins 50% des animateurs est à l'aise avec ce sujet et l'aborde avec les enfants			
			Les équipes adoptent un comportement bienveillant	La totalité de l'équipe adopte un comportement bienveillant avec les enfants			

L'évaluation du projet :

Le tableau précédent, fait état des actions qui seront mises en place par le service animations et les différents acteurs afin de répondre aux axes du PEDT, une évaluation annuelle est prévue tous les ans sur une durée de trois ans.

Le comité de pilotage se rencontrera au moins 2 fois dans une année scolaire, une fois en automne et une fois au printemps pour procéder au bilan du PEDT.

A ce titre, le comité de pilotage sera amené à utiliser les outils d'évaluation proposés par la DDCS ou à construire ses outils d'évaluation adaptés.

Une information large sur le PEDT sera assurée auprès des familles via l'école, les délégués des parents d'élèves, les associations et les partenaires locaux.

Les indicateurs à prendre en compte afin de mener une évaluation complète :

. Indicateurs quantitatifs :

- Capacité d'accueil (déclaration DDCS)
- Fréquentation des structures est périodes
- Respect du taux d'occupation CAF
- Respect des taux d'encadrement
- Coût horaire de l'activité par structure au regard des recettes du service
- Coût séjour au regard des recettes
- Adéquation entre coût et tarification modulée en fonction des quotients familiaux

Indicateurs qualitatifs :

- Grille d'observation de l'évolution du comportement collectif des enfants
- Les retours lors des temps d'échanges enfants et outils d'expression
- Les échanges formels lors des réunions, conseil d'écoles, comités, commissions....
- Les enquêtes familles
- Les échanges informels lors d'actions, manifestations familles
- Les relations Ecoles, ALAE et projets communs
- Les projets partenariaux et intercommunaux (nombres et répercussions sur le territoire)

➤ Annexes

- 1 - Fiche action pilotage CTG, SIVOM, Lé vignac
- 2 – Synthèse de l'évaluation PEDT de territoire
- 3 - Journée type mercredis
- 4- Planning type mercredis

Signataires du projet : le

à.....

DASEN

Conseil Général haute Garonne

DDCS 31

CAF 31

SIVOM de la Vallée de la Save

Annexe 1 - Fiche action Pilotage Bassin de vie Sivom Save et Lévignac

Fiche action n°	Intitulé de l'action Pilotage Bassin Save Lévignac	2021 - 2023
Axe concerné n°	PILOTAGE	
Objectif (s) stratégique (s)	Permettre aux acteurs du bassin de piloter en concertation les enjeux éducatifs et sociaux du Bassin Save et Lévignac tout en prenant en compte la répartition des compétences	
Objectif (s) opérationnel (s)	Permettre aux acteurs du bassin de vie d'organiser un système de pilotage de proximité adapté à leurs réalités, composé d'instances porteuses des actions prioritaires qu'ils définissent et organisent ; de coopérer sur des enjeux transverses.	
Descriptif de l'action	<p>Le Pilotage sur ce bassin de vie repose sur 4 entités thématiques réparties comme suit :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; width: 22%; text-align: center;"> <p>Comité de pilotage Petite Enfance</p> <p>Organisé par le SIVOM</p> <p>Animée techniquement par la coordonnatrice petite enfance</p> <p>Caroline Coumel-Gendre</p> </div> <div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; width: 22%; text-align: center;"> <p>Comité PEDT Sivom SAVE (hors Lévignac)</p> <p>Organisé par le SIVOM</p> <p>Animée techniquement par la coordonnatrice Enfance Jeunesse du Sivom</p> <p>Fanny Boucher</p> </div> <div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; width: 22%; text-align: center;"> <p>Comité PEDT Lévignac</p> <p>Organisé par Lévignac</p> <p>Animée techniquement par la coordonnatrice Enfance Jeunesse de Lévignac</p> <p>Cécile Bijou</p> </div> <div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; width: 22%; text-align: center;"> <p>Comité Vie Sociale et vie des familles</p> <p>Soutien à la Parentalité</p> <p>Fragilités</p> <p>Organisé par le Centre Social de Bassin de vie CCST</p> <p>Animée techniquement par la coordonnatrice du Centre Social</p> </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <div style="background-color: #ffc107; padding: 5px; border: 1px solid black; display: inline-block;">Groupe de coordination de bassin de vie</div> </div> <p>Les élues référents CTG sont</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour le SIVOM : Mme DUMAS • pour Lévignac : Mme MENQUET <p>Elles convoquent les instances directement sous leurs délégations, le Comité Vie Sociale lié au contrat projet Centre Social est convoqué en concertation entre ces élues du bassin de vie et le vice-président de la CCST référent CTG.</p> <p>Ces instances permettent de mobiliser dans leur champ d'action respectif les acteurs du territoire concernés, de suivre l'évolution des besoins, des projets et des actions mis en œuvre. Elles sont préparées par les coordonnatrices concernées qui viennent en appui des élues dans l'animation de l'ordre du jour.</p> <p>Un certain nombre de sujets sont en intersection entre les différents comités thématiques : les passerelles entre petite enfance et enfance, l'accompagnement à la parentalité, le repérage des fragilités...</p> <p>Les partenaires institutionnels : CAF, Etat, Conseil Départemental sont les mêmes pour tous.</p> <p>Pour faciliter l'information réciproque, la bonne répartition des complémentarités et les articulations nécessaires les 4 coordonnatrices se retrouveront une fois par trimestre en groupe de coopération.</p>	

	<p>La fonction de coordination Petite Enfance précédemment répartie sur les directions générales Mairie de Lévignac et SIVOM Save, gagnerait à être rattachée à une seule personne, en l'occurrence la professionnelle du RAM, Les élu-e-s de la nouvelle mandature ayant confirmé que la petite enfance ralliait dans le cadre du SIVOM l'ensemble des communes du bassin de vie.</p> <p>Cela permettrait de conforter la cohérence de ce poste.</p> <p>Le pilotage de proximité des questions de vie sociale, d'inclusion, de l'accompagnement à la parentalité, de la prise en compte dans les collectifs des personnes en fragilité, du bien vieillir... par le Centre Social doit faire l'objet d'une réaffirmation par la CCST permettant à la coordonnatrice d'exercer son travail d'appui sur ces questions avec légitimité et en coopération avec les élues référentes CTG du bassin de vie et ses collègues techniciennes coordonnatrices thématiques. Cette fonction de coordination Vie Sociale de proximité doit s'installer au-delà d'un fonctionnement d'équipement Centre Social et participer activement à la dynamique du bassin de vie.</p> <p>Dans le cadre d'une réactualisation du schéma de développement CTG contractualisé par les communes et la CCST, les coordonnatrices proposent une priorisation des fiches actions qui concernent leur thématique et les actions plus transversales qui devraient faire l'objet d'une coopération à l'échelon de territoire CCST</p> <p>Elles proposeront les modalités d'évaluation des actions mises en œuvre.</p>	
Publics ciblés	Acteurs et partenaires du bassin de vie	
Transversalité et moyens de l'action	Elu (s) référent (s)	Christelle DUMAS pour le SIVOM Céline MENQUET pour Lévignac
	Maitrise d'œuvre	Partagée selon les compétences mises en coopération syndicale ou pas
	Partenaires	CAF Etat
	Budget estimé (matériel, financier)	Transfert financier sur la consolidation du poste de coordination à travailler avec la conseillère CAF du territoire
Calendrier de l'action	x Nouvelle	Démarrage de l'action : <input type="checkbox"/> 2019 <input type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input type="checkbox"/> 2022
	<input type="checkbox"/> En cours	Précisions
Evaluation	Modalités de suivi	Points d'étape en Equipe de coordinations et dans les différents Comités thématiques
	Indicateurs de suivi	Niveau de mobilisation des acteurs dans les différents comités thématiques Capacité à trouver les complémentarités et les passerelles quand c'est dans l'intérêt des habitants
	Indicateurs de résultat - impact	Réalisation des fiches actions de chaque entité. Réalisation des réunions d'équipe de coordination
	Avancement et perspectives	A préciser

Annexe 2 – Synthèse des Réponses aux questionnaires relatifs à l'évaluation du PEDT
Renouvellement (2022-2025)



Bassin : SIVOM de la Vallée de la Save

- 1 – Synthèse du Service ANIMATION
- 2 – Synthèse de l'Equipe Enseignante Maternelle
- 3 – Synthèse de l'Equipe Enseignante Elémentaire
- 4 – Synthèse des enfants, public maternel
- 5 – Synthèse des enfants, public élémentaire Cycle 2
- 6 – Synthèse des enfants, public élémentaire Cycle 3
- 7 – Synthèse des Partenaires Associatifs 10
- 8 – Synthèse des Familles
- 9 – Synthèse du Relais Petite Enfance (RPE) – Familles
- 10 – Synthèse du RPE – Assistantes Maternelles (ASMAT)

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT ANIMATEURS

Participation de l'Equipe 100% (10 animateurs) : 8 agents sur le site de l'école élémentaire/ 2 agents sur le site de l'école maternelle)

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - La majorité des animateurs ont connaissance du PEDT (7 sur 10) - Les animateurs se positionnent en tant que Co-éducateurs (7 sur 10) - Les animateurs sont motivés quant aux éventuels projets communs école-ALAE (6 animateurs sur 10) - Les animateurs sont force de proposition quant aux projets à développer au sein du bassin de vie (6 animateurs sur 10) 	<ul style="list-style-type: none"> - La majorité des animateurs ne se saisissent pas des axes PEDT dans leurs pratiques quotidiennes (6 sur 10) - La majorité des animateurs de l'école élémentaire ont du mal et/ou des difficultés de positionnement avec l'équipe enseignante /amalgame rapport hiérarchique (7 animateurs sur 8) - La majorité des animateurs de l'élémentaire ne connaissent pas le fonctionnement de la classe : outils gestion de conflit, règles de vie de la classe... (7 animateurs sur 8) - Une partie de l'équipe d'animateurs ne voit pas d'utilité à la complémentarité des temps (4 sur 10 animateurs) - La communication équipe enseignante/animateurs n'est pas efficace sur l'école élémentaire selon (8 animateurs sur 8) - La totalité des équipes ne connaît pas le fonctionnement de l'éducation nationale (projet école) (10 animateurs sur 10)
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Cloisonnement des pratiques - Difficultés relationnelles (communication avec les enseignants) - Proximité des équipes au sein du lieu de travail (locaux école) (force) - Mutualisation du matériel (force) - Intégration de l'ALAE dans certains projets menés sur l'école maternelle par les enseignants (force) - Invitation des équipes enseignantes aux spectacles du service animation (ALAE) sur le site de la maternelle (force) 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs partagés et des projets communs école/ALAE - Améliorer le relationnel enseignants/animateurs - Travail autour de la posture/positionnement de l'animateur (reconnaissance de la place de chacun) - Travail d'implication des équipes autour du PEDT (suivi, évaluation...) dans le but d'une meilleure compréhension de celui-ci

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT EQUIPE ENSEIGNANTE MATERNELLE

Participation de l'Equipe Enseignante de l'école maternelle 100% (4 enseignants sur 4)

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - La totalité des enseignants a connaissance du PEDT (4 sur 4) - La totalité des enseignants sont favorables à la définition d'objectifs communs école/ALAE (4 sur 4) - La totalité des enseignants sont favorables à la création de projets en partenariat/complémentarité avec l'ALAE (4 sur 4) - Les enseignants sont force de proposition quant aux projets à développer au sein du bassin de vie (2 enseignants sur 4) - La totalité des enseignants estime que la communication concernant les projets et événements du service animation est satisfaisante (4 sur 4) - La totalité des enseignants estime que la communication autour des règles de vie ALAE est satisfaisante (4 sur 4) 	<ul style="list-style-type: none"> - La moitié des enseignants définit la communication enseignants / animateurs à travailler (2 sur 4) - La totalité des enseignants est insatisfaite de la mutualisation des espaces (pas d'accès à la salle de l'ALAE maternel) (4 sur 4) - La moitié de l'équipe enseignante n'a pas identifié le personnel SIVOM (agents techniques et animateurs élémentaires) (4 sur 4)
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Respect et positionnement professionnel (reconnaissance de la place de chacun) - Bon relationnel dans l'ensemble (communication avec les animateurs) - Proximité des équipes au sein du même lieu, l'école (force) - Manque d'accès à la salle de l'ALAE maternel vécu comme une problématique pour l'équipe enseignante - Intégration de l'ALAE dans certains projets menés sur l'école maternelle par les enseignants (force) - Invitation à poster les événements du service sur le site de l'école (force) - Invitation de l'équipe enseignante aux spectacles de l'ALAE maternel (force) 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs partagés et des projets communs Ecole/ALAE - Améliorer le relationnel enseignants/animateurs - Mutualisation de l'espace à discuter (enseignants/ élus SIVOM) - Communication autour des différents agents du SIVOM à améliorer

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT EQUIPE ENSEIGNANTE ELEMENTAIRE

Participation de l'Equipe Enseignante de l'école élémentaire 87.5 % : (7 enseignants sur 8)

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - La totalité des enseignants a connaissance du PEDT (7 sur 7) - Une partie des enseignants propose des objectifs communs au projet école /PEDT (2 sur 7) - 2 enseignants proposent de travailler autour d'objectifs communs école/PEDT : - « Éducation morale et civique, coopération, communication enfants, gestion de conflits » - 1 enseignant propose un projet commun autour des « sciences » avec une sensibilisation à l'écologie - La majorité des enseignants a identifié les agents d'animation (5 enseignants sur 7) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants ne trouvent pas le PEDT clair et lisible (5 sur 7) - La majorité des enseignants pense qu'il ne peut être envisagé des projets en complémentarité/partenariat avec les animateurs (4 sur 7) - 2 réponses commentées « les loisirs sont à dissocier des apprentissages » et 3 réponses commentées « ? » - La communication globale équipe animateurs/enseignante n'est pas efficace sur l'école élémentaire selon (4 enseignants sur 7) - La communication concernant les projets d'animation, événements et fonctionnement de l'ALAE, règles de vie n'est pas efficace selon (5 enseignants sur 7) - La majorité des enseignants n'est pas satisfaite de la mutualisation des espaces (6 enseignants sur 7) - La majorité des enseignants n'a pas identifié les agents du SIVOM (agents techniques, personnel bureau) (5 enseignants sur 7)
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Cloisonnement des pratiques - Non reconnaissance du caractère complémentaire des temps de l'ALAE et de l'Ecole - Equipe enseignante divisée - Relationnel avec l'équipe de l'ALAE (d'animation) est complexe - Relationnel avec le service administratif du SIVOM (« le bureau ») est complexe (avec une Communication non efficace) - Proximité des équipes au sein du même lieu, l'école (force) - Espace de l'Accueil de loisirs ALAE/ALSH Maternel au sein des locaux de l'école difficilement accepté par l'équipe enseignante 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs partagés et des projets communs Ecole/ALAE - Améliorer la compréhension du dispositif du PEDT (intervention IEN) et sa complémentarité dans le cadre de la réécriture des projets d'école - Mettre en place des temps d'échange équipe enseignante/équipe d'animateurs - Améliorer le relationnel animateurs/enseignants - Transmettre les projets et événements de l'équipe d'animation au directeur d'école - Trombinoscope affiché dans la salle des professeurs - Mutualisation de l'espace à discuter (enseignants/élus SIVOM) - Communication autour des différents agents du SIVOM à améliorer

SYNTHESE QUESTIONNAIRE de satisfaction des ENFANTS (Site de l'Ecole MATERNELLE)

Participation des enfants de M.S et G.S Ecole Maternelle

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - <u>ALAE du matin</u> : La totalité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du matin (13 enfants sur 13) - <u>ALAE du midi</u> : La totalité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du midi (52 enfants sur 52) - <u>ALAE du soir</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (19 enfants sur 20) - <u>MERCREDIS après-midi</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du mercredi (3 enfants sur 4) - Sur 35 enfants inscrits dans un projet : La majorité des enfants sont satisfaits (20), 10 enfants ne se prononcent pas, 5 ne sont pas satisfaits - La majorité des enfants pensent qu'ils peuvent se retrouver au calme s'ils en ont besoin (50 sur 52) - La totalité des enfants est au courant des projets qui se mènent sur les temps de l'ALAE - Sur 35 enfants inscrits sur l'ALAE du soir : 20 ne sont pas au courant des activités qu'ils vont faire, 10 sont au courant et 5 ne se prononcent pas. - La majorité des enfants sont satisfaits des menus de cantine (40/52) - La majorité des enfants voient les animateurs comme des personnes ressources (prise en compte de la parole de l'enfant, gestion des conflits, apprentissage de jeux) (45 enfants sur 52) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants n'arrivent pas à se positionner quant aux vacances scolaires et les activités proposées (difficulté de projection dans le temps pour ce public et questionnaire non adéquat pour cette tranche d'âge) - Sur 35 enfants inscrits sur l'ALAE du soir : 20 ne sont pas au courant des activités qu'ils vont faire, 10 sont au courant et 5 ne se prononcent pas.
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement global apprécié des enfants - Equipe disponible et sensibilisé au public petite enfance - Menus cantine satisfaisants - Aménagement des espaces fonctionnels(favorise les temps calmes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la mise en place de projets divers - Continuer le travail autour de l'aménagement des espaces - Continuer le travail sur l'accompagnement de l'enfant (alimentation) - Mettre en place un outil ludique auprès des enfants permettant d'évaluer les actions de terrain - Améliorer la communication en direction des enfants (plannings visuels à l'aide de pictogramme pour les activités de l'ALAE/mercredis...)

SYNTHESE QUESTIONNAIRE de satisfaction des ENFANTS (Site de l'Ecole ELEMENTAIRE)

Participation des enfants du CYCLE 2 Ecole Elémentaire

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- <u>ALAE du matin</u> : Une majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du matin (19 enfants sur 30)- <u>ALAE du midi</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du midi (53 enfants sur 72)- <u>ALAE du soir</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (41 enfants sur 46)- <u>MERCREDIS après-midi</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps du mercredi (14 enfants sur 23)- <u>VACANCES SCOLAIRES</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des vacances (24 enfants sur 30) Ils apprécient particulièrement les bivouacs, les camps, les sorties (journée avec pique-nique), les activités extérieures.- Sur 35 enfants inscrits dans un projet : la majorité des enfants sont satisfaits (20), 10 enfants ne se prononcent pas, 5 ne sont pas satisfaits- La majorité des enfants sont satisfaits de la diversité des projets mis en place au sein de l'ALAE (45 enfants sur 72)- La majorité des enfants sont satisfaits des menus cantine (39 enfants sur 72)- La majorité des enfants voient les animateurs comme des personnes ressources (apprentissage de jeux) (33 enfants sur 72, 13 enfants ne se prononcent pas)	<ul style="list-style-type: none">- <u>ALAE du midi</u> : certains enfants semblent insatisfaits du fonctionnement des temps du midi (19 enfants sur 72) ils demandent : « Plus d'espace pour courir » « moins d'espace destiné à la pratique du foot »- <u>ALAE du soir</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (41 enfants sur 46), ils demandent cependant : « Moins de jeux de garçons », davantage d'activités manuelles « Des jeux plus faciles, plus pour les CP »- La majorité des enfants estime qu'ils n'ont pas le choix concernant les activités (61 enfants sur 72)- La majorité des enfants trouve que leur avis n'est pas assez pris en compte sur la globalité de leur journée à l'école (64 enfants sur 72)- La majorité des enfants pense qu'ils ne peuvent pas se retrouver au calme au sein de l'école s'ils en ressentent le besoin (44 enfants sur 72) « Salle bibliothèque pas accessible le midi » « Trop de bruit à l'intérieur »- La majorité des enfants n'est pas au courant de tous les projets qui se mènent au sein des ALAE (40 enfants sur 72)- La majorité des enfants ne connaissent pas le lieu d'affichage des activités proposées (47 sur 72)- La majorité des enfants s'estime insatisfaite quant à la médiation des conflits entre enfants par les animateurs (39 enfants sur 72)

<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement global apprécié des enfants - Diversité globale des projets appréciée des enfants - Equipe d'animation vue par les enfants comme des personnes ressources dans la proposition de nouveaux jeux. - Choix de jeux restreint - Manque d'espace non bruyant, pour mettre en place des temps « calmes » - Menus cantine satisfaisants 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la mise en place de projets divers - Mise en place d'outils favorisant l'expression : positionnement au sein de l'école - Travail auprès des équipes autour de la gestion de conflit - Travail auprès des équipes autour de la mixité (égalité filles/garçons) dans la proposition d'activités - Proposition des enfants de l'ALAE du Matin : « Davantage d'activités manuelles mises en place » « Possibilité de prendre son petit déjeuner sur l'ALAE » - Aménagement des espaces fonctionnel permettant les temps au calme si nécessaire - Améliorer la communication en direction des enfants (plannings visuels pour les activités de l'ALAE/mercredis... affichage des projets pour les enfants) - Proposition des enfants concernant l'amélioration des menus cantine : « Menus lasagne, davantage de frites, poulet rôti, pâtes bolognaises, hot dog, Takitos, repas crêpes, repas raclette » - Proposition des enfants idées de projets Cycle 2 : ninjas, dinosaures, cinéma, jeux vidéo, le Japon, les volcans, le hip hop, l'environnement, les arts plastiques, Star-Wars, les insectes.

SYNTHESE QUESTIONNAIRE de satisfaction des ENFANTS (Site de l'Ecole ELEMENTAIRE)

Participation des enfants du CYCLE 3 Ecole Élémentaire

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- <u>ALAE du matin</u> : Une majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du matin (15 enfants sur 20)- <u>ALAE du midi</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du midi (49 enfants sur 75)- <u>ALAE du soir</u> : La moitié des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (21 enfants sur 42)- <u>MERCREDIS après-midi</u> : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps du mercredi (12 enfants sur 18)- La majorité des enfants sont satisfaits de la diversité des projets mis en place au sein de l'ALAE (51 enfants sur 75)- La majorité des enfants estime qu'ils ont le choix dans les activités proposées au sein de l'ALAE (36 enfants sur 75)	<ul style="list-style-type: none">- <u>ALAE du midi</u> : certains enfants semblent insatisfaits du fonctionnement des temps du midi (26 enfants sur 75) ils demandent : « Plus d'arbitrage adulte dans les jeux » « moins d'espace destiné à la pratique du foot » « plus d'activités pour les filles » « un changement plus fréquent des jeux en place"- <u>ALAE du soir</u> : La moitié des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps du soir (21 enfants sur 42) ils demandent : « Plus de variété dans les jeux » « davantage d'activités manuelles » « Plus d'espace de jeux en autonomie »- <u>VACANCES SCOLAIRES</u> : La majorité des enfants sont insatisfaits du fonctionnement vacances (12 enfants sur 27, 6 ne se prononcent pas), ils demandent : « Davantage d'activités en direction du cycle 3 »- La majorité des enfants trouve que leur avis n'est pas assez pris en compte sur la globalité de leur journée à l'école (62 enfants sur 75)- La majorité des enfants pense qu'ils ne peuvent pas se retrouver au calme au sein de l'école s'ils en ressentent le besoin (69 enfants sur 75)- La majorité des enfants ne sont pas au courant de tous les projets qui se mènent au sein des ALAE (40 enfants sur 75)- La majorité des enfants ne connaissent pas le lieu d'affichage des activités proposées (74 sur 75)- La majorité des enfants sont insatisfaits des menus de cantine (63 enfants sur 75) ils s'expriment : « plats trop salés ou pas assez », « toujours les mêmes menus », « beaucoup de gras dans la viande servie », « entrée congelée »- La majorité des enfants s'estime insatisfaite quant à la médiation des conflits entre enfants par les animateurs (45 enfants sur 75) ils s'expriment : « La parole des filles est souvent plus prise en compte lors des conflits », « les séparations des enfants lors des conflits ne règlent pas le fond du problème », « pas assez de prise en compte de la spécificité du conflit »

<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement global apprécié des enfants - Diversité globale des projets appréciée des enfants - Choix de jeux restreint - Manque d'espaces non bruyants - Les filles du cycle 3 ont plus de mal à se retrouver dans les activités proposées au sein de l'ALAE - La communication en direction des enfants est à améliorer - Menus cantine insatisfaisants - Les demandes de cette tranche d'âge sont axées en direction d'activités dites « de consommation » de type « Laser Game, Escape Game » ou d'activités entre CM de type « bivouacs et camping » 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la mise en place de projets divers - Mise en place d'outils favorisant l'expression : positionnement au sein de l'école - Améliorer la communication en direction des enfants (plannings visuels pour les activités de l'ALAE/mercredis... affichage des projets pour les enfants) - Travail auprès des équipes sur la spécificité de cette tranche d'âge, leurs besoins... - Travail auprès des équipes autour de la gestion de conflit - Travail auprès des équipes autour de la mixité (égalité fille/garçons) dans la proposition d'activités - Aménagement des espaces fonctionnel permettant les temps au calme si nécessaire - Proposition des enfants avec idées de projets Cycle 3 : bricolage, karaoké, réseaux sociaux, jeux vidéo, couture, roller, danse, parcours, musique, science, période 1900.

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT Partenaires associatifs

Participation de 1 association sur 6 sollicitées par le biais des questionnaires soit 16.6 %

Des échanges ponctuels ont pu être mis en place ces dernières années, sans jamais donner lieu à la formalisation d'un partenariat,

Ce questionnaire a servi aux projections futures afin de cibler les attentes des associations locales envers les différents acteurs et service Enfance-Jeunesse.

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration ponctuelle dans le cadre d'ateliers plantes aromatiques mis en place auprès du public maternel (juillet 2021) - Atelier apprécié des enfants 	
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - L'association « les Bosquets Fantastiques » ne travaille pas initialement avec cette tranche d'âge (3/17 ans) - L'association est intéressée à l'avenir pour mettre en place un partenariat - L'association nous informe qu'elle n'est pas au courant des projets et événements mis en place par le/les service (s) - L'association nous informe qu'elle n'a pas connaissance de tous les agents d'animation du SIVOM de la Vallée de la Save - L'association recense des demandes d'habitants et d'enfants sur la mise en place d'événements autour de la permaculture et d'ateliers « découverte de la nature » 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un temps de rencontre afin de discuter des perspectives de projets et de partenariat sur le moyen/long terme - Amélioration de la communication du service animation en direction des partenaires - Proposition de l'association : <ul style="list-style-type: none"> Ateliers jardinage en permaculture aux jardins partagés de Lasserre Atelier conté autour des plantes sauvages comestibles Atelier autour de la mare Atelier sur le concept « forêt, jardin » Atelier autour du compost Atelier autour du poulailler Atelier autour du « sol vivant » Atelier autour du livre pour enfant sur la permaculture co-écrit avec une maman du village. - Proposition d'un agent du service animation : <ul style="list-style-type: none"> Végétalisation de la cour de l'école élémentaire en partenariat avec les animateurs, les enseignants et l'association

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT Familles

Participation de 54 familles sur 188 sollicitées soit 28.72 %

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<p><u>L'ALAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>ALAE du matin :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La majorité des parents sont satisfaits des horaires du matin (82,5% de familles satisfaites) ▪ La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des accueils du matin (94,6% de familles satisfaites) - <u>ALAE du midi :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La totalité des parents sont satisfaits des horaires du midi ▪ La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des accueils du midi (98,1% de familles satisfaites) ▪ La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des repas (80% de familles satisfaites) - <u>ALAE du soir :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des accueils du soir (98,1% de familles satisfaites) ▪ La majorité des parents sont satisfaits des horaires du soir (88,7% de familles satisfaites) - <u>Les MERCREDIS après-midi :</u> La majorité des familles est satisfaite des temps d'accueil du mercredi en termes de fonctionnement/activités (88,9%) - <u>Les VACANCES SCOLAIRES :</u> La majorité des familles sont satisfaites du fonctionnement et des activités proposées sur les vacances (93,6%) - La majorité des familles connaît le personnel du service d'animation du SIVOM (83,3%) - <u>La COMMUNICATION :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La majorité des familles a connaissance des lieux d'affichage du service animation (85,2%) ▪ La majorité des familles ont connaissance des plannings et événements du service animation (79,6%) ▪ La majorité des familles est satisfaite des retours effectués par les 	<p><u>La COMMUNICATION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des familles n'est pas informée par leur enfant de ce qui se passe au sein des structures (projets, organisation ...) (51% des familles) - La majorité des familles ne connaît pas le personnel présent au sein du service administratif du SIVOM (bureau) (64,8%) - La majorité des familles est satisfaite des retours effectués par les animateurs sur la journée de leur enfant (62,3%) <p>Des retours en particulier sont faits sur le site de l'élémentaire : il est noté un manque de retours positifs au prorata des retours négatifs faits sur l'enfant.</p>

<p>animateurs sur la journée de leur enfant (62,3%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ - <u>Le TRANSPORT BUS</u> : La majorité des familles concernée par le bus sont satisfaites du circuit proposé (6 familles sur 9) - <u>Le RYTHME SCOLAIRE</u> : La majorité des familles est favorable à la semaine de 4 jours et demi (71,2 %) <u>La QUALITE GLOBALE</u> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La majorité les parents considèrent les temps ALAE comme adaptés au rythme biologique, au développement des compétences, au développement des savoirs être de leurs enfants. ▪ La majorité les parents disent ne pas avoir rencontré de difficultés administratives, d'informations ou financières dans le cadre des inscriptions de leurs enfants. (75,1%) ▪ La majorité des familles estime que les enfants ont le choix dans les activités proposées (43% des familles) ▪ La majorité des familles sont satisfaites de la prise en charge de leur enfant sur la journée (97,9%) 	
<p><u>Constats</u></p>	<p><u>Perspectives</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Familles satisfaites à propos : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des horaires ▪ Du fonctionnement de l'ALAE et de l'ALSH, ▪ Des Vacances, ▪ De la diversité des projets et événements ▪ De la communication ▪ Du transport bus ▪ Du fonctionnement sur la semaine à 4 jours et demi ▪ De la qualité globale du service. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la diversité des projets - Maintenir les évènements du service (bivouacs, camps, soirées familles retour de camp, spectacles de milieu et de fin d'année...) - Améliorer les retours enfants lors des temps d'accueil (travail auprès des équipes en lien avec la posture professionnelle) - Améliorer la communication aux familles autour des projets, du fonctionnement des ALAE (ce qui s'y passe, qui fait quoi, où et comment...) - Gagner en lisibilité sur les adresses mails et les agents du service administratif du SIVOM.

**SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT Familles qui emploient ou ayant employé une
Assistante Maternelle (ASMAT)**

Participation de 44 familles sur 97 sollicitées soit 45.36 % (Questionnaires transmis aux familles
par le biais des ASMAT)

Forces	Faiblesses
<p><u>MODE DE GARDE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des familles fréquente une ASMAT (86% des familles), la crèche (9,3%), la garde à domicile (2,3%), le congés parental (2,3%) - La majorité des familles voit leur mode de garde comme, un choix personnel (75% des familles), mode d'accueil par défaut faute d'accueil disponible (12,5%), mode d'accueil trop cher (12,5%) - La majorité des familles du bassin ne cumule pas de mode de garde (74,2%) <p><u>TAUX D'AMPLITUDE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des familles du bassin ont besoin d'un mode de garde sur la journée (84,1%) des familles. - La majorité des familles du bassin ont besoin d'un accueil sur 5 jours (53,7%) - La majorité des familles est satisfaite de leur mode de garde actuel (91,5%) <p><u>La COMMUNICATION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des familles ont connaissance du RPE (70%) - La majorité des familles ont pris contact avec le RPE (81,8%) dans le cadre de la liste des modes de garde du territoire (liste d'ASMAT) et dans le cadre d'un accompagnement à la parentalité - La majorité des familles ont connaissance des activités du RPE (63,2%) 	
Constats	Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> - Familles satisfaites concernant les horaires/le fonctionnement /la communication/ la qualité globale de leur mode de garde. - La répartition des ASMAT est inégale entre communes SIVOM (36,1%) et Lévigac (58,3%) et autres communes hors bassin (5,6%). 	<ul style="list-style-type: none"> - Création du poste de Coordination Petite Enfance - Maintenir la richesse des activités proposées - Création du poste de coordination petite enfance favorisant les liens entre les actions et partenaires de la petite enfance avec pour objectif l'amélioration de la communication autour des acteurs de la petite enfance - Création d'un mailing complet parents 0/3 ans (Crèche, ASMAT et autre mode de garde du bassin)

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT ASMAT

Participation de 14 ASMAT sur 26 sollicitées soit 53.84 % (Questionnaire communiqué aux ASMAT via le mailing du RPE)

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<p><i>MODE DE GARDE :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- La majorité des ASMAT fréquentent le RPE régulièrement (92,9% des familles)- La majorité des ASMAT définissent leur attente au RPE :<ul style="list-style-type: none">▪ Se professionnaliser▪ Bénéficiaire d'accueils d'éveil jeunes enfants▪ Echanger avec d'autres professionnelles▪ La majorité des ASMAT sont satisfaites de la qualité des activités du RPE, des horaires du RPE	<p>Vétusté des locaux</p>
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none">- La répartition des ASMAT est inégale entre communes SIVOM (36,1%) et Lévigac (58,3%) autres communes hors bassin (5,6%).	<ul style="list-style-type: none">- Création du poste de coordination petite enfance

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT ATSEM

Participation de 4 Agents sur 4 sollicitées soit 100 % (Questionnaire communiqué aux ATSEM lors d'un temps d'échanges sur l'école maternelle)

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - La totalité des ATSEM ont connaissance des règles de vie de l'ALAE (7 sur 10) - La totalité des ATSEM reconnaît la complémentarité des temps école-ALAE - La totalité des ATSEM se positionnent en tant que co-éducateur. - Les ATSEM connaissent toute les personnes composant l'équipe d'animation (4 sur 4) 	<ul style="list-style-type: none"> - La totalité des ATSEM n'ont pas connaissance de ce qui se trouve dans le PEDT (4 sur 4) - La moitié des ATSEM sont informées des événements et projets du service animation (par voie d'affichage uniquement) (2 sur 4) - La moitié des ATSEM sont informées des événements et projets de l'école (par le biais du collage de mots aux parents dans les cahiers) (2 sur 4) - La totalité des ATSEM n'ont pas connaissance du projet d'école (4 sur 4) - La totalité des ATSEM notent l'importance de l'aspect relationnel envers leur supérieur
<u>Constats</u>	<u>Perspectives</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement complexe - Passage d'informations non efficient - Les agents sont réceptifs quant à la proposition de temps d'information autour du PEDT - Les agents sont motivés pour d'éventuels temps de formation et sont force de propositions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux ATSEM de comprendre le dispositif PEDT - Améliorer la communication en interne des événements du service envers les ATSEM - Améliorer la communication enseignants-ATSEM

Annexe 3 – Journée type des « Mercredis » - Les maternelles

- 11 h 50** : récupération des enfants dans chaque classe- appel – passage au toilette /lavage de mains
- 12 h 00** : départ pour l'A.L.S.H (coté école élémentaire) trajet à pied
- 12 h 10** : dépose des sacs des enfants sur les portes manteaux- passage au toilette/ lavage de mains
- 12 h 15** : temps de repas cantine
- 13 h 15** : fin de repas cantine et passage au toilette/lavage de mains
- 13 h 30** : départ et arrivée d'enfants
- 13 h 40** : temps de sieste/Temps calme
- 14 h 30** : début des activités de l'après-midi : deux activités au choix ou jeu libre
- 15 h 30** : fin d'activité et levé des enfants - passage au toilette /lavage de mains
- 15 h 45** : goûter
- 16 h 15** : temps libre
- 16 h 30** : début temps accueil familles
- 16 h 30** : petits jeux proposés et temps libre
- 18 h 15** : temps d'histoire
- 18 h 30** : fin d'Accueil

Annexe 3 – Journée type des « Mercredis » - Les élémentaires

11 h 40 : récupération des enfants dans chaque classe –appel- passage au toilette /lavage de mains

11 h 45 : temps libre

12 h 10 : passage au toilette/ lavage de mains

12 h 15 : temps de repas cantine

13 h 15 : fin de repas cantine et passage au toilette/lavage de mains

13 h 30 : départ et arrivée d'enfants

13 h 40 : Temps calme

14 h 20 : début des activités de l'après-midi : deux activités au choix ou jeu libre

15 h 40 : fin d'activité - passage au toilette/lavage de mains

15 h 45 : goûter

16 h 15 : temps libre

16 h 30 : début temps accueil familles

16 h 30 : petits jeux proposés et temps libre

18 h 30 : fin d'Accueil

SIVOM VALÉE DE LA SAVE **A.L.S.H** **ALLOCATIONS FAMILIALES**

"Les MERCREDIS" des élémentaires

Mercredi 26 janvier
Jeu dragon-chat-vipère
initiation à l'origami

Mercredi 2 février
Jeu du vase Ming
initiation calligraphie chinoise

Mercredi 9 février
Jeu ballon prisonnier
création lanterne chinoise

Mercredi 16 février
Les Mystères de Pékin
création mini dragon

inscriptions et annulations: inscription.fact@sivom-save.fr

SIVOM VALÉE DE LA SAVE **A.L.S.H** **ALLOCATIONS FAMILIALES**

"Les MERCREDIS" des maternelles

Mercredi 26 janvier
Parcours vélos à Pékin
Ombres chinoises

Mercredi 2 février
Jeu poissons-pêcheurs
création chapeau mandarin

Mercredi 9 février
jeu tomate/ketchup
créa petits pandas

Mercredi 16 février
jeu la queue du dragon
création éventail

inscriptions et annulations: inscription.fact@sivom-save.fr